

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:      Mme GISÈLE GALLICHAN, présidente  
   M. JOHN HAEMMERLI, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT  
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LACHENAIE  
(SECTEUR NORD)**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 9

---

Séance tenue le 31 janvier 2003, à 19 h 30  
Club de Golf Le Versant Inc.  
2075, Côte Terrebonne  
Terrebonne

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 31 JANVIER 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

PRÉCISIONS ET DEMANDES DE DOCUMENTS.....	1
PÉRIODE DE QUESTIONS	
Mme Mary-Ann McCarron.....	5
M. Robin Borgia.....	13
M. Mario Desrosiers.....	26
M. Robert Ménard.....	28
M. Richard Bernaquez.....	34
Mme Lyne Jetté.....	40
M. Jacques Vautour.....	43
M. Denis Laurin.....	49
M. François Valiquette (remplaçant M. Robert Toussaint).....	51
M. Michel Legris.....	59
Mme Martine Mattieu.....	66
M. David Modlin.....	72
M. Robert Ménard.....	79
M. Richard Bernaquez.....	83
M. Daniel Lepage.....	87
Mme Mary-Ann McCarron.....	91
M. Richard Bernaquez.....	97
M. Robin Borgia.....	101
M. François Valiquette (remplaçant M. Mario Desrosiers).....	111
M. Mario Desrosiers.....	114
M. Martin Thivierge.....	117
M. Robert Ménard.....	123
M. Jacques Vautour.....	130
Mme Martine Mattieu.....	135
M. Richard Bernaquez (remplaçant Mme Diane Lacerte).....	139
Mme Diane Lacerte.....	143

**SÉANCE DU 31 JANVIER 2003**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5

Alors, reprise des travaux qui est sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, par Usine Triage Lachenaie Limitée.

10 Je vous rappelle que nous en sommes à cette dernière séance de cette partie d'audiences. Que la deuxième partie de l'audience publique aura lieu à compter du trois (3) mars, à la salle communautaire de Charlemagne, au 15 rue Saint-Paul, à Charlemagne.

15 Je vous rappelle aussi brièvement les règles du jeu. C'est-à-dire que la Commission ne tolérera pas que des personnes interviennent devant elle sans y être invitées et qu'elle tient à ce que les questions soient au nombre de deux (2).

20 J'ouvre donc le registre pour ce soir et nous allons prendre un premier bloc, enfin nous allons prendre un bloc de quinze (15) personnes et lorsque les dix (10) premières personnes seront venues devant nous, nous allons aller à une pause.

25 J'accueillerai cependant les personnes qui sont présentes. Je fais donc maintenant un dernier appel de documents ou de réponses qui nous furent promis cet après-midi en nous laissant entendre que c'était possible de les avoir pour ce soir. D'abord, à la Municipalité de Terrebonne, à la demande de monsieur Valiquette, le plan des mesures d'urgence de la Municipalité et est-ce que la Municipalité a reçu le plan d'urgence de BFI?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

30 Effectivement, j'ai vérifié avec le directeur du Service des incendies, madame, et nous avons reçu à la fin... au mois d'août, je ne peux pas vous donner la date exacte, mais on a reçu le document que nous attendions.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

35 Et est-ce que le plan des mesures d'urgence de la Municipalité, vous l'avez déposé ou vous le ferez dans les...?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

40 Nous le ferons, c'est un volume, c'est quand même assez volumineux, nous le ferons la semaine prochaine, Madame la Présidente.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

45           Merci. Alors, MRC de l'Assomption, est-ce que monsieur Fafard est là? Bon. Alors, dès que monsieur Fafard se ramènera, je vais lui demander si un document dont il fut question cet après-midi, c'est-à-dire les sites potentiels de la MRC, pour déterminer un éventuel site d'enfouissement, vous deviez nous apporter de l'information supplémentaire ou déposer.

50           **M. DENIS FAFARD :**

              J'ai le document, mais c'est mon original en un seul exemplaire. Je vais en faire des copies et les transmettre à la Commission, la semaine prochaine.

55           **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

              Parfait. Merci beaucoup. Et monsieur Lévesque de la Municipalité de Terrebonne, le document dont vous nous parlez, qui est assez volumineux, ce dont la Commission a besoin, c'est ce qui est pertinent au site de Lachenaie, au site d'enfouissement de Lachenaie, de BFI.

60

**M. DENIS LÉVESQUE :**

              Ah! d'accord.

65           **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

              Alors, peut-être pouvez-vous...

**M. DENIS LÉVESQUE :**

70

              Si on peut, écoutez, si je peux extraire...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

75

              Oui.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

              ... je vous le ferai, Madame.

80

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

              S'il vous plaît.

85

              Et finalement, toujours à vous, monsieur, ne vous enfuyez pas, au sujet de votre évaluateur agréé, les projections de la dévaluation des maisons à la suite de l'agrandissement et à la suite de l'agrandissement de quatre-vingt-quinze ('95), est-ce que...?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

90

Oui, j'ai fourni la demande cet après-midi, Madame, on devrait avoir un rapport lundi ou mardi prochain.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

95

Parfait. Alors, nous attendons tous ces documents.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

100

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

105

Alors, je vais donc demander les premiers noms qui sont au registre. Est-ce qu'on peut au moins m'apporter une première feuille? Ça va.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

110

Excusez, Madame la Commissaire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Viau?

115

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Pour les heures de travail que monsieur Haemmerli parlait, c'est la seule chose que l'on voit, là j'ai cherché, mais c'est les travaux de construction de la cellule excavation, ça se fait aussi de jour et la nuit.

120

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça sera et le jour et la nuit?

125

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

130

Donc...

**M. JEAN-MARC VIAU :**

135           Durant la période hivernale seulement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

140           Vingt-quatre heures (24:00) par jour, dans le fond?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

145           Oui, il y a juste une heure (1:00) d'arrêt, deux heures (2:00) d'arrêt dans la journée, en fin de compte.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

150           C'est ça, entre une heure (1 h 00) du matin et trois heures (3 h 00) du matin. C'est ce que j'avais... En tout cas...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

155           Je comprends que ça va durer tout le temps, là?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

160           Non, pas pour l'excavation. Je pourrais toujours rechercher si je...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

165           Non, non, mais je prends votre réponse, puis de mon côté, je vais aller retrouver l'endroit où je l'avais trouvé, puis...

**M. JEAN-MARC VIAU :**

170           Parfait.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

175           ... on vous reviendra s'il y a lieu.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

180           Alors, j'aperçois l'arrivée de la petite feuille. Alors, je demande et j'appelle madame Mary-Ann McCarron.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Je vais changer de place.

180

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Bonsoir, madame.

185

### PÉRIODE DE QUESTIONS

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

190

Bonsoir, Madame la Présidente. J'aurais deux (2) questions, ma première question, puis ça se peut qu'elle ait déjà été posée, je n'ai pas pu être ici à tous les soirs. Mais le site d'enfouissement est à côté d'un sentier piétonnier et, à pied et en ski de fond, qui est assez important pour la région de Montréal, Lanaudière et Laval.

195

Il y a beaucoup de gens qui viennent toutes les fins de semaine, tous les jours pour faire du ski et pour marcher avec leur chien. C'est à peu près le seul endroit où on peut aller avec des chiens en liberté.

200

J'aimerais savoir, est-ce qu'on a pensé aux conséquences de l'agrandissement du site d'enfouissement sur les lieux de ce...?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

205

Alors, on peut demander au promoteur de nous remettre la carte afin de bien identifier où cette piste-là passe?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

210

Madame, est-ce que ça fait partie des sentiers de la Presqu'île ou c'est un sentier qui est partie d'un sentier national ou de...?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

215

C'est un sentier de la Presqu'île qui appartenait à monsieur Desrosiers qui est mort ça fait deux (2) mois, un (1) mois.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

220

D'accord.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

225 C'est que le sentier de la Presqu'île, ce que vous voyez là ça appartenait à monsieur Desrosiers, strictement dit. Monsieur Desrosiers a la permission des gens qui sont... il y a des érablières, il y a quelques propriétés, bien pour les érablières, et ils ont la permission de passer sur les terrains, que ce soit à pied ou en ski de fond, qui est plus grand que ce qu'on voit ici.

230 C'est très bien. Il y a une cédrière d'ailleurs, qui existe depuis... qui est là depuis deux cents (200) ans, je crois.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Et c'est circonscrit dans cette superficie-là selon vous?

235 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

C'est juste à côté, ça va jusqu'à si je ne me trompe pas... est-ce que je peux poser une question? Ça va jusqu'où?

240 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Madame, on nous a déjà présenté durant la semaine...

245 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

O.k.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

250 ... quelle superficie couvrirait le sentier de la Presqu'île.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

255 Bon. Alors, vous connaissez jusqu'où elle peut aller?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui.

260 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

Alors, c'est parce que ça pue, déjà ça pue. Ça fait que je me dis: si on augmente les déchets de dix (10) fois, ça va puer encore plus.



265 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Alors, donc, c'est...

270 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

Alors, ça va la faire disparaître, les gens, ils ne viendront plus. Où est-ce qu'ils vont aller, puis qu'est-ce qu'on va faire avec ce terrain-là?

275 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Alors, monsieur Viau ou monsieur Boisvert, dans ce que vous avez prévu comme mesures pour ce sentier que vous avez identifié dans votre document de mesures d'impacts?

280 **M. DANIEL BOISVERT :**

Oui, c'est ça. En fait, le traitement d'impacts se trouve... relativement à l'utilisation de ce secteur-là se trouve à être assimilé dans la section -- attendez un petit peu -- 4.3.2.3, qui concerne la population.

285 Donc, on parle des aspects de bruit, d'odeurs notamment. Il n'y a pas de traitement spécifique par rapport à l'utilisation du secteur. Tout ce qu'on peut dire, c'est que par rapport à un résidant, un site comme celui-là les gens... c'est un usage de passage et les gens ne vivent pas dans les sentiers.

290 Donc, les impacts qu'on a faits concernant la population, en fait le résidant se trouve plus *impacté* que l'utilisateur du site récréatif qui est de passage, finalement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

295 Pour revenir à quelque chose qui fut évoqué cet après-midi, est-ce qu'une entreprise, le préjudice qui peut être causé à une entreprise, le cas échéant, le groupe qui s'occupe soit de l'entretien ou qui est propriétaire de ce complexe récréatif ou de plein air, est-ce que cette évaluation-là vous en avez tenu compte?

300 **M. DANIEL BOISVERT :**

305 Nous ne l'avons pas fait, mais peut-être pour le bénéfice de la Commission, je peux peut-être faire un parallèle avec un équipement récréatif régional que je connais bien, soit l'Île Saint-Cantin, à l'embouchure de la Rivière Saint-Maurice, à Trois-Rivières, qui est voisine de l'usine Wayagamack, qui est... en fait, on connaît un peu ce qui est associé, aux impacts associés à une usine. On parle notamment des problématiques d'odeurs.

310 Cet équipement-là a connu des améliorations avec les années, connaît un très bon  
achalandage. Plus récemment, il y a des promoteurs qui ont acheté le site de l'ancienne usine CIP,  
puis où qui ont démoli tous les équipements industriels et ont fait un développement domicilié  
d'importance. Et on se trouve à moins de cinq cents (500) mètres de l'usine Wayagamack.

315 Ça fait que, en tout cas, c'est une analogie que je peux faire, là que je connais, puis qui  
peut peut-être vous éclairer.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Non, ça ne m'éclaire pas, parce qu'il va y avoir une montagne de dix-sept (17) étapes.

320 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

La réponse, madame, c'est que les effets sur le sentier n'ont pas été évalués.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

325

Ah! Parfait. Ce n'est pas juste un centre récréatif, j'ai une maison qui se trouve à être sur la  
même rue. J'ai acheté ma maison pour ce sentier-là et je marche là à tous les jours. Je veux  
continuer à marcher là pour le restant de mes jours, avec mes chiens, et les gens vont là pour des  
raisons de santé. J'aimerais que ça soit considéré.

330

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors...

335 **Mme MARY-ANN McCARRON :**

Ça sent mauvais déjà

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

340

Alors, là-dessus, je vous demanderais de nous colliger ça, tout ce que vous dites qui vous  
est préjudiciable, de nous le dire quand vous serez en deuxième partie d'audiences.

Est-ce que vous avez votre deuxième question, oui?

345

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

350 Ma deuxième question a trait avec les déchets qui sont radioactifs. Je sais qu'il y a  
quelqu'un qui a posé la question: Qu'est-ce qui arrive avec les déchets qui ne respectent pas les  
normes? On a dit qu'on remettait les contenants de côté, puis on attendait.

Un, j'ai eu connaissance que les déchets provenaient surtout du domaine hospitalier. Alors, j'aimerais savoir pourquoi que les déchets hospitaliers sont plutôt radioactifs que d'autres? Et si on les laisse traîner là est-ce que c'est parce qu'éventuellement, on va avoir une deuxième tête qui va nous pousser? Est-ce que ça s'en va dans les airs, quoi?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Peut-être avant, on va peut-être retourner au docteur Bélanger, mais ça, ç'a été abordé, si je ne m'abuse, hier après-midi. Et ce qu'on nous a dit, c'est que c'est des produits qu'on injecte aux gens pour faire des radiographies ou des choses comme ça. Donc, si on peut les injecter aux gens, normalement, ils ne devraient pas présenter de danger au site.

Mais là c'est vraiment simplifié. Je ne sais pas si monsieur Bélanger veut intervenir?

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Bien, c'est simplifié, mais c'est relativement exact. C'est certain que si on restait dans le conteneur qui concentre ces déchets-là c'est pour ça sans doute qu'il l'isole le temps que la radioactivité baisse. Mais le fait que vous avez dit et qui est exact, c'est qu'on en injecte dans le corps humain pour faire des examens diagnostics.

Ils sont conçus pour ne pas durer longtemps, contrairement à tous les autres produits radioactifs qui durent des millénaires. Ceux-là ça se compte en terme de jours, ç'a une demi-vie. Ça se détruit relativement rapidement.

Et c'est certain qu'à l'hôpital, il y a des résidus de ces produits-là qu'on doit enfouir. Et eux, d'après ce que j'en ai compris, c'est que si le niveau de radioactivité est très haut à l'arrivée, ils les mettent de côté puis ils attendent que ça baisse avant de les enfouir.

Je veux dire, tant qu'à moi, je ne vois pas la différence, là mais enfin, c'est ça.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Est-ce que j'adresse toujours... c'est juste un...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est un éclaircissement que vous voulez?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, vous vous adressez à moi, oui.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

400

C'est correct. C'est juste pour comprendre où va cette radioactivité-là si on la laisse aller dans les airs et si... est-ce qu'il va y en avoir plus dans notre secteur que, on va dire, si je restais à Baie d'Urfé?

405

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Viau, est-ce que vous avez un consultant, un expert là-dessus? Est-ce que sur, enfin, pas l'évolution, mais le phénomène de la radioactivité et sa façon de se propager?

410

**M. JEAN-MARC VIAU :**

C'est ça, il faut comprendre que la radioactivité, il y en a déjà naturellement. C'est quelque chose qu'on retrouve dans la nature de façon naturelle.

415

On les met de côté, quand elle parlait de normes, c'est une entente, en fin de compte, c'est entre l'hôpital et la Commission de l'énergie atomique. C'est eux qui ont l'entente là-dessus et l'hôpital, elle doit les disposer adéquatement.

420

On les met de côté, comme disait monsieur Bélanger, ce n'est pas un danger en soi, il y en a plus dans l'hôpital. C'est une question d'entente entre l'hôpital et la Commission de l'énergie atomique. Nous, on les met de côté, c'est eux à régler leurs questions justement là-dedans. Nous, on fait ce que la Commission nous demande de faire.

425

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Alors, Madame la Présidente, si je comprends bien, on ne sait pas ce qui arrive avec cette radioactivité, s'il y en a plus dans notre secteur que s'il y en aurait dans d'autres?

430

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On va aller voir le docteur Bélanger.

435

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

La radioactivité c'est les ondes, elles sont dégagées et dans le cas de ces produits-là ça ne dure pas très longtemps. Les produits sont conçus pour que ça ne dure pas très longtemps. Et je ne sais pas, un exemple: un *container* qui est là ça va libérer pendant quelques jours, puis ça va baisser très rapidement, puis il n'en restera plus.

440 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Docteur Bélanger, ce qui préoccupe madame, c'est: Est-ce que ça va... c'est quoi la portée finalement de ces émanations-là? Est-ce que ça va aller loin? Je pense que c'est ça.

445 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

Je ne peux pas répondre à cette question-là. Honnêtement, je ne peux pas répondre. Il faudrait peut-être que eux, avec un détecteur, j'imagine qu'ils doivent savoir si ça va très loin. Je présume que non, parce que c'est fait pour être utilisé dans le corps humain.

450

Alors, c'est certain que quand on en injecte dans l'hôpital, on ne veut pas irradier tout l'hôpital.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

455

Monsieur Boisvert?

**M. DANIEL BOISVERT :**

460

Oui, je ne me prétends pas spécialiste du nucléaire, mais ça s'adonne que de ce temps-là on travaille sur un dossier qui concerne cette problématique-là. Ce qu'on peut mentionner, c'est que ce qui empêche l'exposition aux radiations, ce sont des barrières physiques.

465

Un mur de béton, déjà constitue une barrière physique par rapport au rayonnement. Donc, si on parle de déchets qui produisent un certain rayonnement, que de toute façon, on a mentionné qu'il se dégrade ce rayonnement-là ce taux de rayonnement-là diminue rapidement. On parlait d'une demi-vie de neuf (9) jours, je pense, hier ou avant-hier.

470

On prend le déchet, on le met dans le sol. Donc, on crée déjà.. une fois enfoui, il y a déjà une barrière physique, là qui s'installe. Ça fait que par rapport aux résidants qui sont quand même localisés loin, là le risque d'une exposition, là..

**M. JEAN-MARC VIAU :**

475

Peut-être pour vous donner une image, par comparaison, ce n'est pas dangereux à l'hôpital et à l'hôpital, ils sont tous là à cent pour cent (100 %). Ce n'est pas dangereux à l'hôpital, donc chez nous, là..

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

480

O.k. Donc, ce que vous nous dites, c'est que si quelqu'un se promène à côté du *container* que vous avez mis de côté, deux (2) fois par jour, mettons, passe à côté, ce n'est pas dangereux pour sa santé, c'est ce qu'on comprend? Même pendant la période de propagation, là?

485 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

Écoutez, sous toutes réserves que l'affirmation est dure à faire, parce que je ne suis pas spécialiste. Si on n'hésite pas à en injecter dans le corps d'un citoyen, ça doit être parce que c'est un minimum de danger. Ça doit être des rayons alpha qui ont une très courte portée et qui ne sont pas très pénétrants. C'est conçu pour ça, c'est conçu pour ne pas déranger la santé, faire des examens sans déranger la santé, le plus que possible, bien entendu.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

495 O.k. Alors...

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Sous réserve.

500

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Madame la Présidente?

505 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

510

Juste pour revenir sur l'exemple que monsieur Viau, je crois, monsieur Viau a donné, que si on travaille dans un hôpital, ce n'est pas dangereux. Il y a des gens qui travaillent dans l'amiante et c'est dangereux.

515 Ça fait que... mais par la loi, ce n'est pas dangereux et on injecte des produits dangereux dans le corps d'un humain.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

520 Je vais devoir vous demander de nous...

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

La réponse ne me satisfait pas.

525

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

530 Oui, bien, c'est la réponse. Moi, je dirais, je vous renverrais au compte rendu de la journée d'hier, où d'autres personnes, dont le ministère de l'Environnement, tout le monde semble s'entendre pour dire que ces niveaux-là ne sont pas dommageables.

C'est la réponse. Elle peut ne pas vous satisfaire, mais c'est la réponse.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

535

Et la Commission va devoir analyser à partir de la réponse qui a été donnée, mais aussi à partir des mémoires que vous nous apporterez, en nous disant ce que vous en pensez.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

540

On vous invite à venir commenter; mais pour l'instant, c'est la réponse que vous obtenez.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

545

Voilà

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

550

Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie. Maintenant, j'appelle maintenant monsieur Robin Borgia.

555

**M. ROBIN BORGIA :**

Bonsoir.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

560

Bonsoir, monsieur.

**M. ROBIN BORGIA :**

565

Ma question concerne la sécurité au niveau des biogaz. Est-ce qu'il y a eu des feux ou des explosions qui se sont produits sur le site depuis le début de l'existence de BFI?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

570

Alors, on va aller voir ça, on demandera aussi du côté de l'Environnement, s'ils ont des informations à ce sujet. Mais la première réponse chez monsieur Viau.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

575 Il arrive des feux, souvent il y a des camions qui arrivent avec, disons, les gens quand ils jettent des cendres de foyer, mais là souvent, le camion arrive en feu, ça peut arriver.

C'est arrivé aussi qu'il y ait eu des feux, que le feu prenne dans les déchets. C'est tout prévu dans notre plan d'intervention d'urgence. Ç'a pu arriver, oui.

580

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais monsieur, je crois, parlait spécifiquement d'explosions dues aux accumulations de pression de biogaz.

585

**M. JEAN-MARC VIAU :**

O.k. Il y a eu une fois un puits à un moment donné qui a pris en feu, parce qu'il y avait quelqu'un qui a pris une étincelle à côté, un travailleur, il était directement exposé. Mais on a pris les mesures qu'il fallait pour justement l'éteindre, et ce puits-là c'est tout est réparé, il est réparé.

590

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Du côté du ministère de l'Environnement, est-ce que vous avez entendu parler de certains événements sur le site de BFI?

595

**M. JEAN MBARAGA :**

Je vais demander à notre Direction régionale, Madame, représentée par Marie-Josée Gauthier, si jamais ils ont entendu parler de ça.

600

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Non, pas à notre connaissance, là on n'est pas...

605

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Viau, qu'est-ce qui arriverait, par exemple, s'il y avait un accident majeur à la centrale ou à l'arrivée des gaz à la centrale et aux torchères?

610

**M. JEAN-MARC VIAU :**

S'il arrivait un accident majeur au niveau de la torchère, il y a des valves qui sont prévues pour isoler les secteurs. Donc, il y a des valves principales. On a tout simplement qu'à les fermer, puis la centrale n'est plus alimentée.

615



**M. ROBIN BORGIA :**

Et qu'est-ce qui arrive avec le biogaz, à ce moment-là?

620

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Bien là c'est sûr que dans ce cas-là.. là vous parlez d'un cas catastrophique...

625

**M. ROBIN BORGIA :**

Oui, oui.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

630

... où est-ce que toutes les installations de brûlage seraient détruites? Là il faudrait remettre un système temporaire, amener des soufflantes avec des génératrices temporaires et mettre des brûleurs temporaires aussi, le temps de remettre en place les autres installations.

635

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, votre deuxième question, monsieur?

640

**M. ROBIN BORGIA :**

Oui, deuxième question. Bien, c'est par rapport un peu justement à la catastrophe majeure, là Je fais un peu un scénario, là si l'agrandissement se produit, on sait que les secteurs résidentiels et les fermes autour vont être beaucoup plus proches du site d'enfouissement, à quelques cents mètres.

645

Supposons qu'il se produit un feu ou une explosion, puis on se retrouve en période estivale, pendant une période de sécheresse et puis qu'il y a des vents assez importants, comme il peut arriver assez fréquemment l'été et puis que les feux se répandent rapidement aux alentours dans le secteur boisé, est-ce qu'il est prévu de faire un plan d'intervention très rapide?

650

Parce qu'on va se retrouver à quelques mètres, à quelques cents mètres du site d'enfouissement. Puis si les vents se dirigent directement vers les zones résidentielles, est-ce qu'il y a des plans mis sur pied, concrets qui ont été faits?

655

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

660 Je demanderais tout de suite à monsieur Lévesque de... Oui, venez vous asseoir, on va aller voir du côté du promoteur. Bon. Je présume que dans le plan d'urgence que vous avez déposé, vous avez cette prévision-là mais j'aimerais que vous nous en parliez ici.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

665 Dans le cas, par exemple, on parlerait du centre d'extraction de biogaz, comme je vous ai expliqué, tous les points hauts ont une valve, tous les points bas ont une station de pompage. Ça fait qu'il n'y a jamais des grandes sections dans lesquelles ça ne comprend pas de valves ou de stations de pompage dans lesquelles on peut isoler les réseaux.

670 Tous les réseaux sont toujours faits en boucle, ce qui fait que si on a un bris ou un événement à quelque part, on peut quand même faire le soutirage des deux (2) côtés. Donc, de ce côté-là le soutirage va se faire quand même, ça ne serait pas un gros volume de gaz qui serait dissipé dans un cas de bris ou en cas d'un incident.

675 Comme l'incident, quand il est arrivé, on a juste, comme le puits qui a pris en feu, par exemple, on a juste eu besoin de fermer ces deux (2) côtés et il y avait seulement juste quatre (4), cinq (5) puits qui étaient libres, par exemple.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

680 Bon. Donc, ce que vous nous dites, c'est que vous avez jugulé la possibilité de propagation?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

685 La conception du système de captage est faite de façon à ce qu'on peut isoler un secteur et travailler dessus, sans arrêter toute l'extraction de l'autre partie. Et aussi, il faut tenir compte aussi de la zone de tampon de cinquante (50) mètres, qui est là aussi pour l'intervention. Et il n'y a pas combustible dans cette zone-là

690 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ah! d'accord. Et si par hasard, propagation il y avait, là on fait des scénarios, qu'est-ce qui est prévu?

695 **M. JEAN-MARC VIAU :**

700 Dans le cas d'un feu, il y a notre camion-citerne qui est là doté d'une pompe à incendie. Il y a les pompiers qui sont appelés; et après ça, bien il peut y avoir la *subfeu*, comme prévu dans le plan d'urgence.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Un *subfeu*.

705 **M. JEAN MBARAGA :**

Madame la Présidente...

710 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

**M. JEAN MBARAGA :**

715 ... si vous permettez? Compte tenu qu'on est en train de parler en fait presque de catastrophe majeure. Des fois, ça dépasse plutôt le cas du terrain du promoteur. Donc, ça déborde, à ce moment-ci c'est une question vraiment de sécurité publique. Il y a un mécanisme qui existe et qui est coordonné par la Sécurité publique, mais aussi auquel le ministère de l'Environnement participe.

720

Ici, nous avons la chance d'avoir notre directeur régional du ministère de l'Environnement qui pourrait vous en parler.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

725

Alors, pendant qu'il s'amène peut-être, oui, je le vois. Bon. On peut aller à monsieur Lévesque. Bon. Je devine que vous allez me raconter que vos notes sur le plan d'urgence seront déposées la semaine prochaine, en début de semaine prochaine.

730

Toutefois, cette inquiétude que soulève monsieur Borgia sur l'hypothèse, là soit d'une catastrophe naturelle qui puisse engendrer des explosions et mener peut-être à un incendie qui pourrait se propager -- parce que c'est le résumé un peu que je vous fais, vous étiez en train de lire pendant que la question se posait -- est-ce que la Municipalité est prête à cela, à s'arrimer avec la Sécurité publique et tout cela?

735

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Écoutez, dans un premier temps, effectivement, vous allez sûrement avoir la réponse dans notre plan de mesures d'urgence. Mais nous, comme je le mentionnais lors d'une autre intervention, le Service des incendies rencontre les gens de BFI périodiquement, pour vérifier les équipements, vérifier au niveau sécurité, si tout est conforme.

740

Les équipements, les camions-citernes dont il est fait mention sont aussi inspectés par la Municipalité. On les visionne et on s'assure de leur bon fonctionnement.

745

Maintenant, il y a actuellement, la MRC des Moulins travaille sur la préparation de schéma de risques d'incendie et il est évident que ce risque-là va être pris en compte. Et éventuellement, le Gouvernement a demandé aussi aux MRC d'avoir le schéma de risques au niveau de mesures d'urgence, qui devrait débiter probablement en deux mille quatre (2004).

750

Alors, ça aussi ça va être tenu en compte et ça va s'arrimer à un plan national.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

755

Et monsieur, en vous demandant de vous identifier pour les besoins de la transcription.

**M. PIERRE ROBERT :**

760

Pierre Robert, je suis le directeur régional pour le ministère de l'Environnement, pour la région de Lanaudière.

En fait, je peux juste ajouter quelques mots, vous dire qu'effectivement, dans le cadre des mesures d'urgence, c'est la Municipalité qui est responsable, en fait, de la sécurité sur son territoire.

765

Cependant, une municipalité peut, dans le cadre de la planification puis de l'intervention d'urgence, faire appel aux ressources gouvernementales qui sont, en fait, coordonnées par le ministère de la Sécurité publique, par la Direction générale de la sécurité civile.

770

Et s'il advenait une problématique particulière, par exemple, ici dans Lanaudière, chaque ministère, en fait, peut être mobilisé pour intervenir dans une situation d'urgence majeure. Le ministère de l'Environnement, lui, dans ces cas-là est responsable d'assurer en fait la connaissance et aussi de fournir les modes d'intervention relatifs à la contamination atmosphérique, la contamination aussi de l'eau potable, notamment.

775

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Merci beaucoup, monsieur.

780

J'appelle maintenant, monsieur Richard Marois.

**M. RICHARD MAROIS :**

Bonjour, Madame la Présidente, bonjour, Monsieur le Commissaire.

785

Ma première question: Attendu que la géologie souterraine du périmètre suit la topographie de surface, y a-t-il eu une caractérisation des sols à l'extérieur de ce périmètre-là?

Voulez-vous que je m'explique?

790 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Vous voulez dire à l'extérieur du périmètre?

795 **M. RICHARD MAROIS :**

C'est-à-dire la géologie suit la topographie, et cette topographie-là mène vers le Fleuve Saint-Laurent et la Rivière-des-Prairies. Donc, si la nappe phréatique se dirige vers là s'il y a des contaminants, on sait où ils vont se retrouver.

800 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

La Rivière des Mille-Îles, c'est ça?

805 **M. RICHARD MAROIS :**

Des Mille-Îles, excusez-moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

810 Alors, est-ce que monsieur votre consultant peut répondre là-dessus?

**M. JEAN-CLAUDE MARRON :**

815 Oui, je vais essayer de comprendre la question. Quand on parle de nappe phréatique, ce n'est pas la nappe du till? C'est la première précision que je voudrais.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

820 Je crois que vous parlez de l'ensemble de l'aquifère et des eaux de ruissellement aussi?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

825 Monsieur Marois veut savoir si vous avez caractérisé la structure géologique à l'extérieur du périmètre de la propriété de BFI? Est-ce que c'est bien ça que vous voulez savoir?

**M. RICHARD MAROIS :**

830 Écoutez, c'est bien simple, là je veux m'assurer que vous auriez fait une caractérisation extérieure pour savoir si des contaminants réussissent à traverser le périmètre de votre territoire. Je pense que c'est clair.

S'il y a des contaminants qui réussissent à percer votre territoire, qui se dirigent vers l'eau, vers les rivières et le Fleuve Saint-Laurent?

835 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà vers le bassin versant, l'action dans le bassin versant, donc la Rivière des Mille-Îles.

840 **M. JEAN-CLAUDE MARRON :**

À savoir si les eaux souterraines peuvent être un vecteur de transmission de contamination?

845 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Et aussi les eaux de surface, dans un certain sens, là les eaux de ruissellement.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

850 O.k. On fait le suivi des eaux souterraines, trois (3) fois par année, et ça depuis mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996), sur une dizaine de puits qui sont à l'extérieur de la zone d'enfouissement, dont un qui est en amont à plus de un (1) kilomètre.

855 Il y a les eaux de surface, on fait le suivi des eaux de surface aussi aux exutoires. Ça, si ma mémoire est bonne, à deux (2), trois (3) points, c'est dans l'étude d'impacts. Ça fait que c'est couvert depuis qu'on fait l'exploitation du secteur Est.

**UNE VOIX NON IDENTIFIÉE :**

860 C'est faux!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

865 S'il vous plaît, nous n'acceptons aucune approbation ou désapprobation, s'il vous plaît.

**M. RICHARD MAROIS :**

Ce que vous m'indiquez là c'est des puits ça, là?

870 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Ça c'est des piézomètres qui sont jusque dans la nappe de till, qui vont se rendre sur la nappe de till. Le puits ici qui est en amont, qui s'en va, que ça s'écoule ici, on a fait le suivi, ça, pour le secteur Nord. C'est tous des puits dans lesquels des échantillons ont été pris.

875 Puis ça, c'est les puits justement qui servent au suivi des eaux souterraines ici, qui font tout le pourtour du site en fin de compte.

**M. ROBERT MAROIS :**

880

Combien de mètres?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

885

Oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

890

Non, allez-y.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

895

Bien, est-ce que vous pouvez, avec cela, suivre le cheminement que nous décrivait hier monsieur Marron?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

900

Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

L'ensemble de ces puits...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

905

Du cheminement de l'eau?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

910

... ce sont des puits qui vont dans la nappe du till?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

915

Dans la nappe du till.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Du till.

920

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

En dessous de l'argile?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

925

En dessous de l'argile.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

930

Et au-dessus du socle rocheux?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

935

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

940 Et à partir de cela, est-ce que vous avez pu établir qu'au-delà de la limite, cette eau chemine? Hier, vous parliez à un moment donné du Ruisseau Saint-Charles, bon, et vers ensuite la Rivière-des-Mille-Îles. Est-ce qu'au-delà des puits, vous avez été capable de vérifier le cheminement et la direction des eaux?

**M. JEAN-CLAUDE MARRON :**

945

La méthode générale pour constater si un site ou une installation quelconque peut avoir un impact sur une nappe d'eau souterraine, c'est de mesurer la qualité de cette eau en amont, dans une zone où on n'a pas d'impact du site et de mesurer cette qualité de l'eau une fois qu'elle a passé sous le site.

950

Si le site a un impact sur la qualité de l'eau, on voit à ce moment-là un accroissement de la concentration de certains contaminants. Et c'est cette différence de concentration qui permet de juger si le site a un impact ou pas sur l'eau souterraine.

955

Donc, le piézomètre amont qui a été présenté tout à l'heure sert de piézomètre de référence. Il définit quelle est la qualité de l'eau, ce que l'on appelle le bruit de fond normal pour la zone. Les piézomètres en aval du site nous donnent la qualité de cette eau et permettent de contrôler si sa qualité a changé de manière significative et qu'à ce moment-là ça décèle un impact de la part du site.

960

Et ce programme de suivi, qui a été compilé par la firme Nove, met en évidence qu'il n'y a pas d'impact significatif sur la nappe.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

965

Alors, voilà pour les eaux souterraines. Et pour les eaux de ruissellement?



**M. JEAN-CLAUDE MARRON :**

Donc, je vais laisser la parole à monsieur Boisvert.

970

**M. DENIS BOISVERT :**

Dans l'étude d'impacts, on fournit des données compilées pour des campagnes de quatre-vingt-dix-huit ('98) à deux mille un (2001). Je sais aussi qu'en deux mille deux (2002), il y a eu une autre campagne réalisée par BFI.

975

Je peux juste référer au document, puis je vous reviens, là

Donc, à la page 3.9, section 3.2.4.1 de l'étude, on dit que:

980

*Les résultats indiquent que pour tous les paramètres considérés dans l'article 45 du projet de règlement, les limites seront respectées à l'exception des matières en suspension du fer au point 101.*

985

Au mois de juillet, le point 101, je ne sais pas... On a-tu la carte?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Pendant que vous...

990

**M. DENIS BOISVERT :**

Oui.

995

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... vous clarifiez ce point, on va peut-être aller voir monsieur Mbaraga. Mais je voudrais juste préciser, monsieur Marois, que la question a été abordée lors d'une séance cette semaine et je demanderais peut-être au ministère de l'Environnement de revenir brièvement, là sur les arguments qui ont été énoncés lors de cette séance.

1000

**M. RICHARD MAROIS :**

Monsieur Haemmerli, ça me satisfait de toute façon, la réponse, là Ce que je voulais savoir, c'est: Y a-t-il eu une étude de caractérisation? La réponse est non. Vous avez fait des puits. Et la réponse pour moi est suffisante, pour l'instant.

1005

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1010

Ah! Bon.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1015

Mais monsieur Mbaraga voudrait quand même ajouter un complément d'information.

**M. JEAN MBARAGA :**

1020

Je vais donner le premier élément d'information. Monsieur Michel Bourret va continuer, surtout pour répondre à la question de monsieur, à savoir que lui aurait aimé qu'il y ait une caractérisation en dehors du périmètre justement du promoteur.

1025

Ce que le ministère de l'Environnement demande et la logique qui sous-tend ça, le suivi se fait sur le terrain du promoteur, parce qu'on prend pour acquis que si jamais sur le terrain du promoteur il n'y a pas de contamination, à l'extérieur il ne devrait pas y avoir de contamination.

1030

Donc, les puits d'observation cernent tout de suite, là l'activité d'enfouissement. On fait un suivi. Si jamais il y avait une contamination, on demande déjà de prendre des mesures. Donc, on prend pour acquis que si jamais il n'y a pas de contamination sur les terrains du promoteur, il n'y en aura pas à l'extérieur.

Pour ce qui est des normes, Michel Bourret pourrait continuer ma réponse.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1035

Mais peut-être, là étant donné que monsieur Marois a eu sa réponse, on va lui demander sa deuxième question.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1040

Est satisfait, oui, la deuxième, s'il vous plaît?

**M. RICHARD MAROIS :**

1045

Trois (3) personnes hier ont répondu, bien c'est-à-dire ils ont spécifié que le boisé n'était pas un secteur écologique. Dois-je en déduire qu'il y a eu une caractérisation biologique de ce boisé-là?

1050

Il y a un boisé qui, bon, semble commencer à être détruit. On soulignait le peu d'importance de ce boisé-là. J'imagine que si on dit que ce boisé-là a peu d'importance, c'est qu'on a fait une caractérisation biologique de ce boisé?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1055 Monsieur Marois, juste pour qu'on soit sûr de bien vous comprendre, vous référez à la partie Nord, dont on nous a dit que c'était une sablière qui avait été exploitée et, finalement, qu'il ne restait pas trop de végétation et que ce n'était pas un habitat remarquable?

1060 **M. RICHARD MAROIS :**

On soulignait qu'il y avait des arbres et que ce n'était pas un habitat important. On m'a souligné qu'il y avait des trembles et tout ça. Est-ce qu'il y a eu une caractérisation biologique de ce boisé-là?

1065 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Boisvert?

1070 **M. DENIS BOISVERT :**

Oui. Faite par un biologiste, un docteur en biologie, qui a fait des transepts d'inventaire sur la propriété de BFI, en bordure de la propriété de BFI.

1075 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Mais qui n'étaient pas à l'étude d'impacts?

1080 **M. DENIS BOISVERT :**

Bien vous avez une description qui est faite dans l'étude d'impacts du milieu, de la végétation. On a possiblement au dossier des notes d'inventaire, des notes probablement manuscrites et le rendu des relevés apparaissent dans l'étude d'impacts, quand on décrit la végétation.

1085 **M. RICHARD MAROIS :**

Est-ce qu'on a l'étude de caractérisation? J'aimerais voir l'étude, là pas un résumé.

1090 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, est-ce qu'il y a seulement ce que vous évoquez que vous avez résumé probablement dans votre étude d'impacts?

1095 **M. DENIS BOISVERT :**

C'est ce qui est disponible.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1100 Et en annexe, vous ne pouvez pas déposer, vous ne...?

**M. DENIS BOISVERT :**

1105 Bien, comme je vous dis, ce sont des notes manuscrites de terrain.

**M. RICHARD MAROIS :**

Ça répond à ma question.

1110 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Monsieur Mario Desrosiers.

**M. MARIO DESROSIERS :**

1115 Bonsoir, Madame la Présidente.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1120 Bonsoir, monsieur Desrosiers.

**M. MARIO DESROSIERS :**

1125 Ma question est pour le ministère de l'Environnement. J'aimerais savoir, moi, compte tenu qu'il y a beaucoup d'études, que je vois, qui ont été faites pour le site d'enfouissement, directement pour BFI, vu que le ministère de l'Environnement travaille aussi pour les citoyens, j'aimerais savoir si le ministère a fait une étude sur l'impact du futur site d'enfouissement, son étude en rapport avec la communauté et tous les désagréments qu'il met en cause?

1130 Je peux m'expliquer, là je veux dire, s'il y a des maisons qui ne sont pas loin d'ici, avec, mettons, une montagne de vidanges de cinquante-quatre (54) mètres de haut, c'est des inconvénients, ça. Je veux savoir s'il y a une étude qui a été faite là-dessus, là par rapport à..?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1135 Au Ministère, particulièrement au Ministère?

**M. MARIO DESROSIERS :**

1140 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Mbaraga?

1145

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente. On a déjà répondu à cette question-là. Le ministère de l'Environnement ne fait pas d'étude d'impacts. Le ministère de l'Environnement révisé les études d'impacts faites par le promoteur. Il n'est pas le seul, le ministère de l'Environnement n'est pas le seul à réviser ses études, pour voir si elles sont correctes.

1150

Il révisé en consultation avec les autres ministères. Donc, une consultation interne, intraministérielle. Ce n'est qu'après le résultat, les avis de tous ces ministères et les avis internes de la direction du ministère de l'Environnement, qu'on tire la conclusion sur les impacts du projet sur l'environnement.

1155

**M. MARIO DESROSIERS :**

O.k. Je vais passer à la deuxième question. Étant donné que le Ministère doit penser aussi aux citoyens, avec toutes les nouvelles informations que vous avez reçues cette semaine, est-ce qu'il y a matière à s'interroger par le Ministère avant de continuer le projet?

1160

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Mbaraga, vous n'oubliez pas de... regardez-moi, là

1165

**M. JEAN MBARAGA :**

Madame la Présidente, c'est exactement le but de cet exercice, c'est le but de la consultation des citoyens. C'est que tous les avis que vous avez exprimés et qui vont apparaître aussi dans le document, dans le rapport du Bureau d'audiences publiques, c'est sûr et certain que le Ministère va en tenir compte dans l'analyse du dossier.

1170

1175

**M. MARIO DESROSIERS :**

Merci beaucoup. C'est ça que je voulais entendre.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Mbaraga.

1180

Maintenant, monsieur Robert Ménard, s'il vous plaît. Bonsoir.

1185

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bonsoir, Madame la Présidente. Avant de poser mes questions, je voudrais faire quelques demandes pour que soient déposés certains documents.

1190

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, est-ce qu'il y a des... plusieurs documents qui ont été déposés, même cet après-midi, on va faire...

1195

**M. ROBERT MÉNARD :**

Oui, mais s'ils ont déjà été déposés...

1200

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, est-ce que c'est une longue nomenclature?

**M. ROBERT MÉNARD :**

1205

Il y en a cinq (5) à peu près.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1210

Allons-y, oui.

**M. ROBERT MÉNARD :**

O.k.

1215

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

À moins que, peut-être pouvez-vous vérifier pendant la pause, avec madame Bernier-Bourgeault.

1220

**M. ROBERT MÉNARD :**

Vous allez sûrement pouvoir me le dire rapidement, là s'ils ont été déposés ou pas?

1225

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, bon. D'accord. Allons-y.

**M. ROBERT MÉNARD :**

1230

Donc, bien, les documents relatifs au fonds environnemental Lachenaie?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1235

Je pense que non, ça n'a pas été déposé. Alors, est-ce qu'on peut...? Vous voulez dire le fonds de post-fermeture, c'est ça que vous voulez dire?

**M. ROBERT MÉNARD :**

1240

Non, non, il existe présentement un fonds environnemental Lachenaie.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1245

Un fonds de recherche, c'est ça que vous voulez dire aussi, non?

**M. ROBERT MÉNARD :**

1250

Bien, c'était le promoteur en parlait avec la présentation de son projet. Je ne le sais pas exactement c'est quoi, alors c'est pour ça que je demande que soit déposé le document relatif à ça.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau, le fonds environnemental?

1255

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Je vais laisser monsieur Chamberland répondre à la question.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1260

Bon. S'il vous plaît.

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

1265

Nous avons, avec la Ville de Lachenaie, une entente qui est un fonds environnemental et on va le soumettre.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1270

Vous pouvez le déposer, dites-vous?

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

Oui.

1275

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît. Merci.

1280

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bien, l'autre c'était le fonds post-fermeture.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1285

Le fonds post-fermeture, est-ce que vous avez des documents que vous pouvez déposer, s'il vous plaît?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1290

Pour ce que j'appelle le fonds post-fermeture, c'est la lettre de huit point six millions (8.6 M) pour le Décret de quatre-vingt-quinze ('95). Je pense que c'est pour ce projet-ci, c'est à faire avec le ministère de l'Environnement. C'est le ministère de l'Environnement qui va nous dire comment va fonctionner le fonds de post-fermeture.

1295

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Pour l'agrandissement, cet élément-là du dossier n'a pas encore été déterminé; c'est ce qu'on comprend, monsieur Mbaraga?

1300

**M. JEAN MBARAGA :**

Monsieur le Commissaire, si je comprends très bien la question du citoyen, le fonds post-fermeture est décrit déjà dans l'étude d'impacts. Je ne sais pas si vous voulez avoir les montants qui constituent le fonds, mais le fonds est déjà décrit dans l'étude d'impacts.

1305

Si vous voulez parler maintenant du dernier projet, du dernier projet qui a été autorisé, donc l'expansion Est. Ce que monsieur Viau vous dit, effectivement, c'est une lettre de crédit qui a été déposée. Puis ça le Ministère est au courant, puis en tient... je dirais, c'est lui qui en tient propriété, là si tu veux.

1310

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce que vous pouvez nous...?

1315

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**



Qu'est-ce qui vous intéresse?

1320 **M. ROBERT MÉNARD :**

Bien, juste de pouvoir lire ça, c'est tout, s'il y a des documents qui existent par rapport à ça, là. Mais s'il n'y a pas plus de détails que celui-là un fonds huit point six millions (8.6 M), c'est ça l'idée ou...?

1325

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bien, ce à quoi sert le fonds, la description de son utilisation, monsieur Mbaraga vous a donné la référence. Donc, il vous réfère à l'étude d'impacts.

1330

**M. ROBERT MÉNARD :**

C'est beau. Mais comme autre document, la liste des écoles visitées par le promoteur?

1335

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Ça va être donné.

1340

**M. ROBERT MÉNARD :**

O.k. Puis comme autre document, je ne sais pas si ça existe, là mais peut-être l'entente qu'il y aurait entre la Ville de Terrebonne ou la MRC des Moulins, par rapport à certaines sommes versées pour je ne sais trop quoi?

1345

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Pourriez-vous être un peu plus précis?

1350

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Précis, oui.

1355

**M. ROBERT MÉNARD :**

Bien, je... non, en fait, je ne sais pas s'il y a un contrat entre la Ville ou la MRC, comme quoi qu'il y a des redevances qui vont être données à la Ville ou à la MRC?

1360

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lévesque, est-ce qu'il y a une entente ou une lettre pour des redevances?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

1365 Il y a effectivement un protocole d'entente de partenariat avec l'Usine de triage Lachenaie  
Incorporée et la Ville de Lachenaie, maintenant qui est Ville de Terrebonne. Et ça fait référence au  
même document qu'a mentionné monsieur Chamberland, c'est-à-dire que c'est pour créer le fonds  
environnemental, où il y a des redevances annuelles.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1370 Et ça sera déposé, donc.

**M. ROBERT MÉNARD :**

1375 C'est tout.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1380 Bon. Alors...

**M. ROBERT MÉNARD :**

Je vais y aller avec mes questions.

1385 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, votre première question?

**M. ROBERT MÉNARD :**

1390 O.k. Bien, ma première question: Étant donné qu'il n'y a aucun centre de tri, est-ce que le  
nom BFI Usine de Triage Lachenaie va être changé?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1395 S'il vous plaît, s'il vous plaît!

**M. YVES NORMANDIN :**

1400 Ça n'a pas encore été évalué.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1405 Voilà Votre deuxième question?

**M. ROBERT MÉNARD :**

Deuxième question: Est-ce que le promoteur a des vendeurs qui s'occuperaient de trouver, dans le fond, des clients pour enfouir des déchets? Et si oui, combien?

1410

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau, comment ça se produit?

1415

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Au site, il y en a deux (2).

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1420

Votre clientèle, là comment vous la recherchez?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1425

Au site d'enfouissement, il y en a deux (2).

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1430

Mais un instant, mais pour l'ensemble de BFI, oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Pour les activités du site, il y en a deux (2). Pour l'ensemble de BFI?

1435

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Deux (2) vendeurs, là en fait.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1440

Deux (2) vendeurs pour les activités du site d'enfouissement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1445

Voilà

**M. ROBERT MÉNARD :**

Mais pour la compagnie en général, là ou pour le transport ou je ne sais trop?

1450

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

Comme toutes les compagnies de gestion de déchets, nous avons environ cinq (5) représentants pour le côté commercial et il y en a deux (2) au site d'enfouissement.

1455

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà. Merci beaucoup, monsieur Ménard. Monsieur Richard Bernaquez, s'il vous plaît.

1460

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Bonsoir, Madame.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1465

Bonsoir.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1470

Bonsoir, Monsieur.

Madame, j'aimerais juste avoir une précision avant mes questions. Bien, je vais la poser, ça va être une question.

1475

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

O.k.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1480

J'y vais. Le ministère de l'Environnement écrit des procédures, des règlements, des conformités. J'aimerais savoir si le promoteur est le seul maître d'oeuvre en matière de conformités, règlements et lois?

1485

Si autrement dit, si c'est lui qui gère, puis il s'assure que c'est conforme ou le Ministère arrive *impromptement*, puis aujourd'hui, on visite ou si on l'annonce deux (2) mois d'avance?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1490

Alors, on va aller voir monsieur Mbaraga là-dessus.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1495 Je pense que madame Gauthier a déjà répondu à cette question, mais monsieur Mbaraga va y revenir.

**M. JEAN MBARAGA :**

1500 Vous me volez les mots de la bouche, Monsieur le Commissaire. Mais on va demander à madame Gauthier de reprendre brièvement le système de suivi qu'on fait au ministère de l'Environnement.

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

1505 Oui, brièvement, ce que j'avais expliqué, c'est qu'on fait une visite une (1) fois par mois, donc une visite mensuelle, qui n'est pas annoncée d'avance, là c'est une visite sans avertir le promoteur, qui se fait à une journée différente. Donc, ce n'est pas toujours la même journée à chaque mois.

1510 Et bon, les conditions du Décret, celles que nous, on a la charge de vérifier, on les vérifie et les conditions qui sont dans les autorisations, on les vérifie, les normes dans les règlements, on les vérifie aussi.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1515 Mais les prises d'eau, les analyses, est-ce que c'est des laboratoires indépendants, c'est-tu des firmes privées qui remettent les rapports au Ministère, ou copie conforme au Ministère?

1520 Moi, je veux voir la transparence des conformités.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On va aller voir le Ministère.

1525 **M. JEAN MBARAGA :**

Madame Gauthier va répondre à la question, Madame la Présidente.

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

1530 Oui, les analyses sont toujours faites par des laboratoires accrédités par le ministère de l'Environnement.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1535

O.k. J'ai une question. Sur le site d'enfouissement, il y a des biogaz. BFI nous a fait mention qu'ils récupèrent et qu'ils produisent de l'électricité et qui est revendue à notre société d'État, Hydro.

1540 Est-ce que Hydro est intéressé à poursuivre le contrat s'il y a super mégasite, avec les ententes actuelles ou sinon y a-t-il d'autres avenues pour les biogaz que BFI envisage?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1545 On va aller voir monsieur Viau sur vos ententes avec Hydro-Québec.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1550 Pour le contrat avec Hydro-Québec, la centrale a commencé en quatre-vingt-seize ('96), c'est un contrat d'approvisionnement pour vingt-cinq (25) ans, pour les quatre (4) mégawatts. Pour ce qui est du projet qu'on voudrait faire de revalorisation du biogaz, qu'on avait parlé justement dans le cas de... avec Gaz Métro, pour avoir des clients spécifiques.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1555 Et dans le cas de l'agrandissement et de la progression du volume?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1560 Ca fait partie aussi de l'évaluation.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1565 J'aimerais que vous développiez, pour ma part, poser des questions, ils veulent développer des biogaz, ils veulent développer du transport, moi ça m'inquiète un peu, j'aimerais que...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1570 Alors, vous avez entendu l'inquiétude exprimée par le citoyen. Est-ce que ces ententes ou cette entente que vous avez avec Hydro-Québec, compte tenu de la progression de la production de biogaz demeure à du quatre (4) mégawatts? Est-ce que vous pouvez aller au-delà ou qu'est-ce qui se passe avec le résidu, si vous en produisez davantage que pour ce que la centrale nécessite?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1575 Le contrat actuellement avec Hydro-Québec, c'est seulement quatre (4) mégawatts. Il faudrait que, lorsque d'autres appels d'offres de Hydro-Québec, s'il va de l'avant, nous autres, soumissionner, comme le processus normal que Hydro-Québec fait à l'heure actuelle.

1580 Pour ce qui est du transport de gaz, peut-être qu'une ligne dédiée avec Gaz Métropolitain. Ça c'est toujours en négociations, on cherche à trouver des utilisateurs. Mais notre but, ce n'est pas de produire le biogaz, c'est de valoriser ce qui... on ne devait pas en produire plus que ce qu'il pourrait y en avoir. On veut juste le valoriser tout simplement.

1585 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Mais est-ce que vous pourriez nous éclairer un tout petit peu sur les formes que prendra cette valorisation et les modes de transport de biogaz que ça impliquerait?

1590 **M. JEAN-MARC VIAU :**

O.k. C'est tout simplement une conduite souterraine, une conduite dédiée comme il se retrouve... comme ça peut ressembler à la... je ne suis pas un spécialiste de ça, pour voir à la conduite, là sous pression, ça peut être comme TQM, je ne sais pas comme le... ça serait plus à Gaz Métro à répondre là-dessus.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ah! Vous voulez dire que ça aurait une connexion avec TQM?

1600

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Non, ça serait une connexion...

1605 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

À Gaz Métro?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1610

... ça serait Gaz Métro. Nous, on l'amènerait jusqu'à la salle de compression de Gaz Métro. Il faudrait qu'ils en conduisent une, nous, on n'aurait pas affaire à l'opérer.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1615

Je voudrais juste mettre en évidence à la Commission que dans les biogaz produits, il y a des matières sulfureuses. J'ai le document, l'analyse des gaz, de biogaz du site de BFI et ça dépasse trente (30) ppm et je vous dirais qu'ils sont aussi, dans un terme vulgarisé, très mouillés. Il va falloir les assécher. Il va-tu falloir grossir l'usine de traitement? On va-tu se retrouver avec des équipements additionnels pour *désulfurer* le biogaz qui est très dangereux?

1620

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on va considérer que...

1625

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

J'aimerais que...

1630

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... c'est votre dernière question.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1635

Je vais revenir, Madame.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1640

Mais attendez, on va aller chercher la réponse.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1645

On va aller chercher réponse.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1650

C'est parce qu'on en a déjà parlé, je pense que c'était mardi après-midi, mais je commence à être mêlé. Mais on en a déjà parlé et on a demandé au promoteur s'il était possible d'envisager de nettoyer les biogaz, pour les envoyer vers un gazoduc quelconque.

1655

Et si je me souviens bien, vous nous aviez répondu que pour l'instant, là c'était quelque chose qui n'était pas rentable ou qui était trop cher ou il fallait trouver des équipements à bas prix ou dans une vente de faillite.

Et, bon, et ce soir, vous nous dites que c'est une solution que vous envisagez.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1660

Non, non, non, ce n'est pas ça, ça serait une conduite dédiée. On ne traiterai pas le gaz, on enverrait le gaz que l'on a. Il serait pompé et dirigé vers une autre utilisateur. Exemple que je pourrais donner, la Carrière Miron, là le Centre environnemental Saint-Michel, la centrale électrique qu'il y a, c'est une bouilloire qui prend directement le biogaz qui est généré du site et il l'envoie directement à sa bouilloire.

1665

Ça serait la même utilisation que les clients potentiels pourraient prendre, par exemple.



**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1670

Donc, il partirait tel quel?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1675

Tel quel.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1680

Et...

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Puis on a un gaz de meilleure qualité que celui de Saint-Michel.

1685

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

J'imagine que monsieur Bernaquez, avec le soufre et le taux d'humidité, fait référence à des problèmes de corrosion.

1690

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Exactement.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1695

Alors, quand vous parlez de conduites dédiées, est-ce que ces aspects-là sont considérés?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1700

C'est Gaz Métro qui a cette expertise-là pour tenir en compte la présence de sulfure. Il faut ajouter aussi que dans le gaz naturel, ils rajoutent un peu de soufre, hein, pour qu'on puisse le sentir.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1705

Un peu puis trente (30) ppm...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1710

Alors... oui?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1715 ... je veux juste mettre en évidence que trente (30) ppm, Madame, ça irrite, ça cause des pneumonies.

Il y a trente (30) ppm dans leur gaz.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1720 ... n'oubliez pas d'écrire ça dans votre mémoire.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1725 Monsieur Bernaquez, vous viendrez nous exposer ça en deuxième partie.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

1730 Très bien. Merci.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On vous attend.

1735 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On vous attend, oui, c'est sûr.

Alors, maintenant, madame Lyne Jetté.

1740

**Mme LYNE JETTÉ :**

Bonsoir, Madame la Présidente, messieurs.

1745 O.k. Je ne pensais pas de venir passer si vite. Cet après-midi, j'ai posé une question à savoir s'il y avait des terres que BFI possédait autour, puis bon, je n'ai pas pu la situer exactement sur la *map*, là Mais bon, j'ai une question à poser à BFI.

Les Placements Les Surfina inc., est-ce que ça leur appartient?

1750

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que ça appartient à BFI? Voilà Monsieur Viau?

1755

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Non, Madame.

**Mme LYNE JETTÉ :**

1760

Parfait. Parce que j'avais entendu dire que cette terre-là leur appartenait. C'est pour ça.

1765

Mon autre question, je me questionne à savoir comment ça que ce site-là n'est pas clôturé? Parce que les animaux vont se nourrir là les chevreuils, les perdrix, les canards, les lièvres, et caetera. Ils vont se nourrir sur ce site-là. Ils sortent et puis sur le territoire, il y a beaucoup de chasse, beaucoup beaucoup beaucoup de chasse. Puis les citoyens aux alentours consomment ces viandes-là.

1770

Alors, je pense que s'il y aurait des clôtures, là comme ils ont fait ailleurs, là avec les barbelés en haut, là pour être sûr que les animaux ne traversent pas pour aller se nourrir, bien ça nous sécuriserait un petit peu. Puis les enfants aussi, parce qu'ils vont jouer dans ce coin-là en quatre roues.

1775

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va aller voir. Monsieur Viau, votre site est-il ou pas clôturé? Et selon la réponse, pourquoi? Pourquoi s'il ne l'est pas?

1780

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

O.k. La seule partie clôturée que vous avez pu voir, c'était les bassins. Et la raison est principalement pour la sécurité justement, parce que ça a deux (2) mètres de profondeur.

1785

Ce qu'il y a à contrôler sur le site, c'est le... voyons, le fond de déchets. Et le reste, il n'y a pas d'obligation pour mettre une clôture au pourtour du site.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1790

Mais madame Jetté exprime le fait que des animaux peuvent se promener en liberté et, bon, être soit contaminés ou autrement. Alors, parfois, ça peut être du petit gibier et autrement et que les gens, s'ils les chassent, peuvent les consommer.

1795

Alors, pourquoi n'est-il pas clôturé?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1800 Bien, parce que le fond de déchets est recouvert à chaque journée, il n'est pas accessible, disons, aux animaux. Et puis le restant, c'est une zone qui est propice, disons le chevreuil vient brouter sur le couvert final, qui, lui, il n'y a pas de problème.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1805 On va aller voir le ministère de l'Environnement. Quelles sont les obligations du promoteur à l'égard de l'accès à son site?

**M. JEAN MBARAGA :**

1810 Oui, Monsieur le Commissaire, les obligations, comme monsieur Viau vient de dire, c'est de clôturer le tour des bassins, pour la question de sécurité. Et puis pour ce qui est du reste, c'est le contrôle simplement des animaux qu'on pourrait dire nuisibles. C'est...

(UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)

1815 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, s'il vous plaît, s'il vous plaît!

**M. JEAN MBARAGA :**

1820 Non, la clôture tout autour du site n'est pas exigée, Monsieur le Commissaire. La seule chose qui est exigée, c'est la barrière à l'entrée du site, pour contrôler justement l'accès, qui est l'accès normal, l'accès par les véhicules, là pas les sentiers qui peuvent se frayer, comment dire, sur le territoire, sur le terrain du promoteur.

1825 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Voilà madame.

1830 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Excusez-moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1835 Oh! pardon, monsieur Viau, oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

1840 Excusez-moi, Madame la Commissaire. Nous allons évaluer l'installation d'une clôture.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Viau.

1845

**Mme LYNE JETTÉ :**

Merci.

1850

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame. Maintenant, monsieur Jacques Vautour.

Bonsoir, monsieur.

1855

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Monsieur le Commissaire.

1860

Ma question est à propos du zonage. Peut-être que vous pourriez me conseiller à qui je dois l'adresser, là j'avais pensé soit à un représentant de Lachenaie ou un représentant du MRC.

Suite à ma question, là j'aimerais voir sur le tableau, là le site secteur Nord, là

1865

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Secteur Nord, site, oui.

**M. JACQUES VAUTOUR :**

1870

Oui, justement. On voit autour du site BFI qu'il y a toutes des petites pointes, là de flèche, là qui représentent le secteur qui est protégé par la CPTAQ.

1875

Bon. Je vais y aller directement à ma question. Parce que j'ai vu... je veux savoir pourquoi le secteur BFI était zoné rural, quand on sait bien que lorsque la CPTAQ, la Commission de protection du territoire agricole, là lorsqu'elle zone un secteur, je comprends mal qu'elle ait fait une brèche et puis qu'elle ait zoné cette partie-là rurale.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1880

Alors, on va aller voir, est-ce que monsieur Lévesque... est-ce qu'il y a quelqu'un de la MRC des Moulins?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

1885

Non, Madame, je pense qu'il n'y a personne de la MRC ici ce soir.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

1890 On pourra peut-être aussi, si nécessaire, acheminer la question aussi par écrit, mais à la MRC et on la déposera sur le site. Monsieur Lévesque?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

1895 Il faut, dans un premier temps, Madame la Présidente, il faut, je pense, démêler ce qui est un zonage agricole et un zonage rural.

Le zonage agricole peut être municipal, mais le zonage, il y a un zonage agricole qui est de la Commission de la protection du territoire agricole et celui-ci c'est provincial.

1900

Alors... excusez, j'ai... à l'Est du site, c'est un zonage rural, qui n'est pas nécessairement agricole. D'accord? Et ça c'est un zonage municipal, c'est la Municipalité qui a zoné le site rural, pas le site de BFI, mais à l'Est du site.

1905

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Donc, c'est pour des usages ruraux, mais ça ne correspond pas au sens de territoires agricoles, au sens de la CPTAQ...

1910

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Exact.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1915

... qui est l'autre partie du territoire?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

1920

Exact.

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Excusez-moi, si je fais une sous-question, là Ce que je comprends bien, c'est que...

1925

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va appeler ça un éclaircissement.

1930 **M. JACQUES VAUTOUR :**

Oui, un éclaircissement, merci. Si je comprends bien, tout le secteur qui est zoné agricole en ce moment, qui est protégé, là par les petites fléchettes, dans ce secteur-là qui est zoné agricole, on ne retrouve pas le secteur de Lachenaie?

1935

C'est parce que j'ai compris que la Municipalité avait zoné le secteur de Lachenaie rural, ne l'avait pas zoné agricole, là? Est-ce que le secteur de Lachenaie est zoné agricole une partie, puis il y a une partie rurale?

1940 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'une partie du territoire, monsieur Lévesque, est sous la protection au sens de la CPTA, là?

1945 **M. DENIS LÉVESQUE :**

Oui, Monsieur le Commissaire. La portion à l'Ouest.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1950

Est-ce que ce sont des renseignements qu'on retrouve au Schéma d'aménagement que vous avez déposé?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

1955

Oui. Et vous pouvez retrouver aussi l'information, ce plan ici a été déposé hier, Madame la Présidente. Alors, à l'Ouest du site, évidemment, sur le territoire de la Ville de Lachenaie, à l'Ouest du site, c'est zoné en fonction de la Commission de la protection du territoire agricole.

1960 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que ça va, monsieur Vautour?

**M. JACQUES VAUTOUR :**

1965

Bien, c'est parce que ça ne répond pas à ma question. Je voulais savoir pourquoi qu'une partie, là hasard, le hasard dit ça, là pourquoi qu'il y a une partie qui est zonée rurale, qu'il y a une brèche comme ça, quand ça aurait été aussi simple de tout zoner ce quadrilatère-là complètement agricole?

1970

C'est un secteur qui a toujours été boisé autrefois.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

1975 Il y a une question à laquelle la personne qui pouvait vous répondre n'étant pas ici, c'est-à-dire quelqu'un de la CPTA et je ne sais même pas si elle pourrait le faire. Mais on pourrait peut-être demander à monsieur Lévesque s'il sait pourquoi cette partie du territoire là n'a pas été considérée lorsque le territoire a été choisi pour être protégé?

1980 **M. DENIS LÉVESQUE :**

Non, malheureusement, Monsieur le Commissaire, moi, lorsque je suis arrivé à l'époque à Ville de Lachenaie, voilà dix-sept (17) ans, le zonage avait été mis en place par la Commission de protection du territoire agricole. Alors, je n'ai aucune connaissance du dossier, là à savoir pourquoi à l'époque... sur quoi ils se sont basés pour faire les divisions qu'on a aujourd'hui.

1985 **M. JACQUES VAUTOUR :**

Bon. Ça ne répond pas, mais je vais faire des recherches.

1990

Ma deuxième question, ça touche, je voulais savoir: On sait que tous les soirs, les déchets sont recouverts de sable. Maintenant, c'est-tu possible de savoir quelle quantité qu'ils ont besoin chaque jour, puis d'où proviennent ces sables-là?

1995 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va aller voir monsieur Viau avec ça.

2000 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Je vous renverrais à ma note de calculs à la fin des questions et réponses. De cette façon-là il va pouvoir avoir de façon précise la quantité qu'on utilise, dépendant de la hauteur de la couche de déchets.

2005 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est peut-être un peu aride pour un simple citoyen...

2010 **M. JEAN-MARC VIAU :**

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2015 ... pourriez-vous peut-être l'explicitier davantage?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**



Est-ce que vous auriez un tableau qui pourrait être projeté?

2020

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Il est dans PR-5 point quelque chose. C'est une note qui est en annexe.

2025

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Pour le mettre général, là parce que c'est du matériel de recouvrement, ce n'est pas nécessairement juste du sable, il y a d'autres choses. C'est à peu près deux cent mille (200 000) tonnes environ.

2030

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

À chaque jour?

2035

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Non, dans l'année.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2040

Excusez-moi, deux cent mille (200 000) tonnes, je suis un peu perdue. Par année?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2045

Par année.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est parce que monsieur demande, bon, quand vous faites le recouvrement régulier, bon, c'est à peu près combien? Deux cent mille (200 000) tonnes, excusez-moi.

2050

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Par jour, attendez un petit peu.

2055

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

La fatigue est là hein.

2060

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Un instant, je vais juste faire un petit calcul dans ce cas-là

Sept cent soixante-dix (770) tonnes par jour environ, en moyenne.

2065

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

À peu près, par jour. Et d'où provient-il? Monsieur a demandé d'où provient cet...?

2070

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Le matériel de recouvrement peut être... on est autorisés depuis... avec le Décret de quatre-vingt-dix-huit ('98) et même le Règlement sur les déchets solides, aussi d'utiliser du *car fluff* qu'on appelle.

2075

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

2080

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Et c'est principalement ça. On a aussi du sol légèrement contaminé, en bas du critère C . Le sable, on essaie de l'utiliser le moins possible.

2085

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ah! Merci beaucoup. Alors, voilà monsieur Vautour.

2090

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Merci. Ça veut dire que ça pourrait être un recouvrement d'à peu près six (6) pouces, j'imagine?

2095

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ah! bien, ça, on peut faire préciser, par exemple. L'épaisseur, est-ce qu'il y a une épaisseur minimale qui est requise, monsieur Mbaraga?

2100

**M. JEAN MBARAGA :**

Monsieur Michel Bourret va répondre à la question, Monsieur le Commissaire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2105

En tenant compte du quatre cents (400) quelque quotidien et non pas de ce que...

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente.

2110

**M. MICHEL BOURRET :**

Selon l'article 42 du Règlement sur les déchets solides, l'épaisseur minimale c'est vingt (20) centimètres.

2115

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ce qui vous fait un gros huit (8) pouces.

2120

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2125

Merci beaucoup. Alors, maintenant, monsieur Denis Laurin, s'il vous plaît.

**M. DENIS LAURIN :**

2130

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur Haemmerli. Ma question est pour BFI. Une grosse compagnie comme BFI, on parle de millions puis de milliards, là Si je comprends bien la question, s'il y avait une autre alternative pour le site actuel ici? Non, parce que ça prend énormément de temps avant d'avoir des autorisations, avant d'avoir le dézonage et tout ça. Nous autres, ç'a été un processus de plus de dix (10) ans, là

2135

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2140

Je voudrais apporter une petite correction. Les bilans financiers ont été déposés, c'est une compagnie canadienne, donc on ne fait pas des milliards, là Si je comprends bien la question, s'il y avait une autre alternative pour le site actuel ici? Non, parce que ça prend énormément de temps avant d'avoir des autorisations, avant d'avoir le dézonage et tout ça. Nous autres, ç'a été un processus de plus de dix (10) ans, là

2145

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Alors, votre deuxième question?

2150

**M. DENIS LAURIN :**

Deuxième question: On sait que les sites d'enfouissement, ça peut attirer la vermine, les rats, puis que les rats ça attire les maladies. Est-ce que vous traitez pour la vermine?

2155

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Dans le Règlement sur les déchets solides, il y a déjà quelque chose qui est prévu pour ça. Je vais laisser le Ministère répondre pour cette partie de la question. Ce que je peux dire, c'est qu'anciennement, les déchets n'étaient pas compactés. Donc, les rats pouvaient se mettre à l'intérieur des déchets.

2160

Avec la densité que l'on a des déchets, il n'y a pas d'espace et aussi le matériel de recouvrement est fait, les opérations sont bien faites, il n'y a pas de rats sur le site.

2165

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Alors, monsieur Mbaraga?

2170

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente, Michel Bourret va vous dire justement le contenu de cet article-là de contrôle d'animaux nuisibles.

2175

**M. MICHEL BOURRET :**

C'est ça, le Règlement prévoit, au besoin, le contrôle des animaux nuisibles. Mais actuellement, avec les modes d'opération des lieux d'enfouissement sanitaire, avec le recouvrement régulier, on ne retrouve pratiquement plus de rats dans les lieux d'enfouissement.

2180

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, ça va, monsieur?

2185

**M. DENIS LAURIN :**

Ça va.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2190

Merci. Monsieur Robert Toussaint.

**M. ROBERT TOUSSAINT :**

2195 Bonjour, Madame. J'aimerais que monsieur Valiquette pose des questions pour moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2200

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Bonsoir.

2205

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur Valiquette.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2210

Cet après-midi, on a entendu le représentant de la Ville de Lachenaie qui nous disait qu'il n'y avait pas, en fait, l'échéancier, là au niveau de... pour préciser pour les gens, là au niveau de la modification des règlements de zonage qui étaient subséquents à l'adoption du Schéma d'aménagement révisé par la MRC.

2215

Ce que je veux savoir par rapport à ça, c'est quand on parle de l'adoption de Règlement, quand il a parlé, il a dit qu'il y avait différentes avenues qui étaient envisagées. Il a mentionné ça. Ce que je veux savoir, moi, si au niveau de la Ville, les citoyens vont encore pouvoir se prononcer sur le projet et de quelle façon? Est-ce qu'il y a une façon aussi pour les citoyens qui s'opposeraient au projet de réagir? Et de quelle façon ça peut se faire dans le cadre municipal?

2220

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lévesque?

2225

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Madame la Présidente, lorsqu'il y a changement de zonage, habituellement, il y a un dépôt d'un projet de règlement et par la suite, il y a l'adoption d'un Avis de motion et Règlement.

2230

Maintenant, il y a des journées d'enregistrement, c'est-à-dire les gens qui veulent s'opposer au Règlement de zonage peuvent venir s'opposer. Et il y a aussi des procédures au niveau du plan d'urbanisme de la Ville.

2235

Alors, tout ça va être élaboré au cours des prochaines... le nouveau schéma est entré en vigueur le dix-huit (18) décembre. Alors, la Commission sur l'aménagement et la gestion du

territoire chez nous va se pencher sur la question, et va faire ses recommandations au Conseil, et le Conseil va adopter les réglementations qu'il va juger opportunes.

2240

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais au niveau de la consultation populaire là-dessus?

2245

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Lorsqu'on parle d'une journée d'enregistrement, c'est les gens qui veulent s'enregistrer pour demander un référendum peuvent le faire à ce moment-là. Mais il y a différentes procédures et ce que j'invite les gens à ce moment-ci, c'est peut-être de formuler leurs questions au service juridique de la Ville, au Service du greffe et on pourra leur donner effectivement toutes les étapes qui vont suivre.

2250

Cependant, je sais qu'il y a, par exemple, pour faire des demandes pour les zones contiguës, et caetera, il y a différentes procédures que les gens doivent suivre.

2255

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Valiquette?

2260

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Un complément à cette réponse-là ça prend combien de citoyens au référendum pour s'opposer?

2265

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Je m'excuse, Madame la Présidente, c'est un calcul qui est fait par le greffier qui, à ce moment-là agit à titre de président d'élections. Et malheureusement, moi, je viens de la Ville de Lachenaie, auparavant était de vingt-deux mille (22 000) de population et je sais que pour une ville de vingt-deux mille (22 000), c'était cinq cents (500).

2270

Maintenant, nous sommes quatre-vingt-huit mille (88 000), je ne peux malheureusement vous dire si le chiffre de cinq cents (500) est augmenté ou pas. Il faudra vérifier avec le greffier de la Ville, maître Bouffard.

2275

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais comme je ne connais pas la Loi, est-ce que ce n'est pas à ce moment-là au niveau même de l'arrondissement ou si c'est au niveau... est-ce que le pouvoir référendaire peut être localisé par arrondissements? Là je ne connais pas assez la nouvelle Loi, là mais peut-être éclairer-moi si c'est...

2280

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2285 Effectivement, Madame la Présidente, je vous remercie de me renouveler la mémoire. Ça fait plusieurs soirs que nous sommes ici.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2290 Oui.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2295 Effectivement...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

La mienne aussi ne va pas bien, là

2300 **M. DENIS LÉVESQUE :**

2305 La zone concernée a évidemment le droit de vote et les zones contiguës. D'accord? Et quand je vous disais tantôt, les gens ont des procédures à suivre, les gens des zones contiguës, il y a des avis publics qui sont dans les journaux locaux et les zones contiguës doivent s'enregistrer pour pouvoir voter lors de la journée d'enregistrement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2310 Voilà

**M. DENIS LÉVESQUE :**

D'accord.

2315 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur...

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2320 Une zone contiguë, qu'est-ce que...? Pour les citoyens, ça ne veut rien dire, là

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2325 C'est toute zone autre... Écoutez, actuellement, la zone concernée c'est la zone d'extraction, donc la zone de BFI. Alors, toutes les zones qui touchent, là la zone concernée deviennent une zone contiguë.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2330

Alors...

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

2335

Carrefour des Fleurs, à ce moment-là?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2340

Monsieur... excusez, Madame la Présidente.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

2345

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Il faudrait avoir le plan de zonage dans son ensemble pour pouvoir l'évaluer et il faut prendre le temps de regarder chacune des zones. Je ne pourrais malheureusement pas répondre à ce stade-ci.

2350

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être pas ce soir, mais est-ce que vous pourriez apporter des éclaircissements à la suite de la question de monsieur en début de semaine prochaine, des précisions?

2355

**M. DENIS LÉVESQUE :**

Oui.

2360

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Pourriez-vous déposer à la Commission un plan qui identifie la zone concernée et les zones contiguës, de sorte que les participants puissent, en consultant ce document, être éclairés sur la question?

2365

**M. DENIS LÉVESQUE :**



2370

Oui, effectivement, écoutez, il s'agit du plan de zonage de la Ville. Alors, on peut déposer la section du plan de zonage qui nous préoccupe, parce que c'est quand même volumineux. Alors, nous le déposerons à la Commission.

Maintenant, pour les procédures, bien c'est dans la Loi, c'est la Loi des cités et villes.

2375

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Alors...

2380

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Deuxième question.

2385

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... deuxième question?

2390

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Parfait. Merci. Deuxième question, elle s'adresse à la MRC des Moulins. Je ne sais pas s'il y a un représentant ce soir?

2395

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Il n'y a pas de représentant ce soir, mais allez-y, on va voir.

2400

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

J'aimerais...

2405

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va l'adresser.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

C'est ça. J'aimerais rapidement savoir, à quel moment la MRC des Moulins a commencé à enfin, que la demande de BFI s'est faite à quel moment à la MRC des Moulins? Quand est-ce qu'ils ont commencé à travailler sur le dossier de BFI à MRC des Moulins?

2410

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous avons noté et nous allons l'adresser.

2415 Alors, il reste, évidemment, nous avons terminé notre premier bloc. On va prendre une pause, une bloc d'une dizaine de personnes qui sont là et puis après ça, nous reviendrons pour continuer avec les personnes, les cinq (5) personnes qui sont inscrites.

-- À 20 h 56, **SUSPENSION**

2420 -- À 9 h 15, **REPRISE DE L'AUDIENCE**

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2425 Alors, reprise de nos travaux. Alors, il nous reste présentement cinq (5) personnes. Attention, s'il vous plaît!

Ça va? On va laisser le temps à tout le monde de s'asseoir. Voilà

2430 Alors, donc, il nous reste cinq (5) personnes au registre. Nous allons, il est vingt et un heures seize (21 h 16), alors nous allons rouvrir le registre pour cinq (5) autres personnes, pour un bloc de dix (10) personnes.

Et, le docteur Bélanger nous dit qu'il a un complément d'information à nous donner. Alors, on va écouter le docteur Bélanger.

2435 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

Pas vraiment un complément, là mais je voudrais répondre à madame Borgia qui a demandé une question concernant la problématique des radiations des déchets hospitaliers.

2440 Elle n'était pas satisfaite de ma réponse, et moi non plus. J'aimerais avoir l'occasion de déposer une réponse plus factuelle peut-être par écrit.

2445 Je pourrai peut-être relire sa question dans le *verbatim* ou alors... Ça va prendre plus de temps, c'est tout.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, vous pouvez nous envoyer ça la semaine prochaine?

2450 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

Bien, ça la réponse au *verbatim*.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2455

Oui, c'est ça.

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

2460 Il va falloir que je lise les *verbatim* avant. Ou si elle me répète sa question personnellement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2465 Oui. Alors, est-ce que vous pourriez, madame? Est-ce qu'elle est toujours dans la salle?  
Ce n'est pas madame Jetté, plutôt?

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

2470 J'ai noté Borgia.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Ah! C'est monsieur Borgia.

2475 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

C'était une madame, moi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2480 C'était madame McCarron, peut-être?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2485 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2490 Est-ce que c'est vous qui avez posé une question sur la radioactivité?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Oui.

2495 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Alors, juste pour sauver du temps sur le moment où il va donner réponse écrite à la Commission, afin d'éviter le délai de l'attente de l'arrivée des transcriptions, pourriez-vous aller la lui

reformuler personnellement, là de telle sorte qu'il va donner un complément de réponse et  
2500 d'information par écrit et le plus rapidement possible, donc la semaine prochaine.

La Commission va déposer cela dès que possible sur le site Internet.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2505

On vous demande d'aller reformuler votre question au docteur Bélanger.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

2510

Personnellement?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2515

Oui, oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça.

2520

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et, pendant que vous le faites, on aimerait juste peut-être clarifier un point avec monsieur  
Lévesque de la Ville de Terrebonne.

2525

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourrez rester, vous semblez être en vedette ce soir, restez assis à cette table.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2530

Oui, restez là Non, mais simplement tantôt, vous avez mentionné que vous devriez adopter  
un règlement de concordance, là pour être conforme au Schéma d'aménagement?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2535

Oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2540

Et, vous avez mentionné la possibilité d'un référendum. Est-ce que cette possibilité-là existe  
dans le cadre d'un règlement de concordance?

Parce que vous devez l'adopter pour vous conformer au Schéma d'aménagement.

2545 **M. DENIS LÉVESQUE :**

Oui. Dans les procédures de changement de zonage, il y a ce qu'on appelle une journée d'enregistrement où les citoyens de la zone contiguë et des zones concernées peuvent venir s'enregistrer pour demander un référendum. D'accord?

2550

Ça, c'est dans les procédures d'un changement de zonage. Le Règlement de concordance, lui, qui lui est pour l'ensemble de la Ville, ce que je mentionnais cet après-midi, malheureusement, on ne fait pas, ce n'est pas le genre de règlement qu'on adopte fréquemment dans une Municipalité.

2555

Parce que le Schéma d'aménagement, la MRC n'est pas... on n'a pas un nouveau Schéma fréquemment. Donc, malheureusement, je ne peux pas vous répondre sur les procédures du Règlement de concordance.

2560

Il faudrait, ce que je peux faire, je peux demander à mon directeur d'urbaniste de transmettre à la Commission les procédures relatives au Règlement de concordance.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2565

S'il vous plaît.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

D'accord?

2570

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

2575

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, j'appelle monsieur Michel Legris, s'il vous plaît.

**M. MICHEL LEGRIS :**

2580

Bonsoir, Madame. Bonsoir, Monsieur.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2585

Bonsoir, monsieur Legris.

**M. MICHEL LEGRIS :**

J'ai envoyé une question par *e-mail*, donc il ne faudra pas en tenir compte.

2590

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, c'est noté.

2595

**M. MICHEL LEGRIS :**

Mais, ma question porte sur des informations qui ont été données lundi, en tout cas, des discussions qui ont eu lieu lundi et hier soir et avant-hier.

2600

Lundi, il a été question que, quand il a été question de décret, le décret d'urgence qu'il y avait eu des problèmes au niveau de savoir les terrains, quel était leur zonage.

Et, ma question porte sur le zonage agricole. Il en a été question tantôt, mais ce n'est pas ça ma question.

2605

Historiquement parlant, les terrains de BFI, est-ce qu'ils étaient en totalité ou en partie couverts par la Loi du zonage agricole, de protection du zonage agricole?

Et, la compagnie devrait savoir ça.

2610

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

La compagnie devrait savoir ça?

2615

**M. MICHEL LEGRIS :**

Parce qu'il a fallu qu'ils demandent, qu'ils fassent une demande de dézonage comme monsieur disait tantôt.

2620

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2625

O.k. Si je comprends bien, je vais laisser...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2630

Dans l'historique de votre...

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Je vais laisser monsieur Chamberland répondre.

2635

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

Tous les terrains de la section dont on parle étaient zonés blancs : Extraction de sable. Le seul endroit où est-ce qu'on a demandé le dézonage, c'était à l'avant pour mettre un (1) des bassins de traitement.

2640

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous pouvez nous montrer ça sur la carte, s'il vous plaît?

2645

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça, monsieur Chamberland, c'était au moment de l'achat, quand vous êtes devenus propriétaires?

2650

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

C'est bien ça.

2655

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Et, est-ce que vous êtes allés au-delà dans l'historique de ces terrains-là?

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

2660

Non. Nos avocats sûrement l'ont fait, là pour voir s'il y avait des choses, mais non.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2665

Monsieur Boisvert?

**M. DANIEL BOISVERT :**

2670

Donc, je pense que le secteur dont monsieur Chamberland parle où il y a eu une demande de dézonage, c'est où se retrouve les bassins, là

Je pense, on peut possiblement deviner, vous voyez la ligne en continu, à l'Ouest du bassin. Ça fait une distorsion vers le Sud et ça remonte, là On peut penser que c'est ici qu'il y a eu une demande pour permettre l'établissement des bassins de traitement du lixiviat.

2675

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Legris, ça va?

2680

**M. MICHEL LEGRIS :**

Bien, disons, c'est parce qu'il a dit quand on a acheté , mais je ne connais pas à quelle date ils ont acheté. Le zonage agricole, c'était entre soixante-dix-huit ('78) et quatre-vingt-deux ('82).

2685

Est-ce que les... Ma question porte, là sur le premier zonage agricole. Quel était le zonage?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2690

En quelle année, pourriez-vous nous le rappeler, là? En quelle année vous êtes-vous porté acquéreur du terrain?

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

2695

Bien, nous, la compagnie, dans le temps c'était Browning Ferris Industries, avait acheté le site en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).

2700

Et, puis, moi, j'ai acheté les terrains au Nord, vers les années quatre-vingt-onze ('91), quatre-vingt-douze ('92), quatre-vingt-treize ('93).

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2705

Voilà

**M. MICHEL LEGRIS :**

O.k. Mais, c'est avant, ça.

2710

**M. HECTOR CHAMBERLAND :**

Avant?

**M. MICHEL LEGRIS :**

2715

Au moment où le zonage agricole a été appliqué, moi j'étais au Conseil de ville et il y avait une zone verte, une zone blanche. Et, ces terrains-là à ce moment-là quel était le zonage initial?



**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2720

Alors, on peut peut-être aller voir dans le... pourriez-vous vérifier ça dans les archives municipales, monsieur Lévesque?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2725

Absolument, Madame, nous allons vérifier. Malheureusement, je ne connais pas la réponse par coeur.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2730

Bon, alors, on attendra ça la semaine prochaine.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

2735

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2740

Alors, votre deuxième question, monsieur Legris?

**M. MICHEL LEGRIS :**

2745

Et, en supposant qu'ils ont été dézonés, il a fallu qu'il y ait une décision de la Commission de la protection du territoire agricole. Quelles ont été les raisons données?

Et, est-ce que le ministère de l'Environnement a été partie de cette décision-là d'une façon ou de l'autre?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2750

Monsieur Mbaraga, pourriez-vous vérifier ça aussi?

**M. MICHEL LEGRIS :**

2755

Dans l'éventualité de.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2760

Pourriez-vous vérifier si le Ministère est intervenu à cette époque?

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente, je vais vérifier pour voir d'abord quand est-ce qu'ils ont obtenu le certificat de la CPTAQ et si le ministère de l'Environnement, je dirais, a été consulté.

2765

Ce n'est pas nécessaire que le ministère de l'Environnement soit consulté, entre parenthèses. Mais, c'est de voir, justement, si le ministère de l'Environnement avait été...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2770

Alors, voilà

**M. MICHEL LEGRIS :**

2775

Ma deuxième question porte sur le décret d'urgence. Il a été question cette semaine, là qu'il y avait une demande de vingt (20)...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2780

Oui, d'accord.

**M. MICHEL LEGRIS :**

... lundi, je pense...

2785

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça.

2790

**M. MICHEL LEGRIS :**

... on a mentionné qu'il avait eu une demande de faite, là Et, ce que je comprends, c'est que les opérations de BFI, actuellement, arrivent... pas les opérations, mais la capacité qui avait été autorisée arrive à sa limite.

2795

C'est ce que j'ai compris.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2800

C'est ça.

**M. MICHEL LEGRIS :**

2805

Au mois de mars ou au mois de mai, je ne le sais pas. Ma question porte sur: S'ils arrivent à la limite, ils ne peuvent plus mettre de matériel là qu'est-ce qu'ils ont prévu pour disposer du matériel?

2810 Et, les contrats qu'ils ont avec, je ne le sais pas, la cueillette ou ceux qui viennent déposer, est-ce que ces contrats-là tiennent compte du fait qu'à un moment donné le site, il va être... le volume total va être atteint?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2815 Bon. D'une part, vous tenez compte, monsieur Legris, que nous étudions, nous avons le mandat, nous, d'étudier le projet tel qu'il est dans l'Étude d'impacts, première des choses.

Deuxièmement, dans le document qui a été déposé par monsieur Viau, lundi, les motifs que vous cherchez sont évoqués. Mais, on peut peut-être lui demander de nous les résumer.

2820 Et, les motifs et aussi les façons de pallier que vous évoquez dans votre question. Alors, on peut peut-être lui demander de résumer.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2825 Rapidement, pour notre demande de décret, c'est pour permettre de continuer nos opérations au mois de mars. Parce que sinon, au mois de mars, nous fermons tout simplement, nous entamons les procédures de fermeture du site. C'est la...

(UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)

2830

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

2835 **M. MICHEL LEGRIS :**

O.k. C'était ma question. Donc, s'il n'y a pas de décret, vous fermez?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2840

C'est ça.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2845 Alors, nous demandons maintenant madame Martine Mattieu. Merci beaucoup, monsieur Legris.

Bonsoir, madame!

2850 **Mme MARTINE MATTIEU :**

Bonsoir, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

2855

Bonsoir!

**Mme MARTINE MATTIEU :**

2860

Ma question va être surtout dirigée vers *BFI*, ça devrait être une question assez simple.

J'aimerais savoir quelles sont les heures d'ouverture du site pour les camions et de fermeture, d'ouverture et de fermeture?

2865

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

À l'heure présente, là?

**Mme MARTINE MATTIEU :**

2870

C'est ça. C'est bien.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2875

Alors?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2880

Ce qu'on avait dit tout à l'heure, c'est que les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de trois heures (3 h 00) le matin à neuf heures le soir (21 h 00); et le samedi de six heures (6 h 00) à trois heures (15 h 00), six heures (6 h 00) le matin à trois heures (15 h 00) l'après-midi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2885

Voilà

**Mme MARTINE MATTIEU :**

2890

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Votre deuxième question?

2895 **Mme MARTINE MATTIEU :**

Ma deuxième question, c'est d'où proviennent les déchets? J'entends par là quelles sont les villes, les provinces et/ou les pays?

2900 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Viau?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

2905

C'était les cinq (5) territoires qu'on avait représentés au début.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2910

Est-ce que vous avez une acétate là-dessus?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Oui, oui, oui.

2915

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît?

2920

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Pour dire les provinces, on ne reçoit pas de déchets de d'autres provinces. Il y avait un autre volet, je crois, je ne me souviens plus. Il y avait...

2925

Ah! C'est ça. D'autres provinces et d'autres pays, on n'a pas le droit d'en recevoir.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Non, ça, monsieur Mbaraga nous l'a expliqué, là

2930

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Madame Mattieu, on a discuté à une (1) ou deux (2) reprises durant l'audience ces éléments-là là Et, on a creusé un petit peu et dans les *verbatim*, dans les comptes rendus de ces séances-là vous devriez retrouver ces éléments de réponse, là

2935

**Mme MARTINE MATTIEU :**

2940 Est-ce que je pourrais simplement rajouter un petit quelque chose comme: Quels sont les éléments qui pourraient être apportés si, par hasard, on observe des déchets qui proviennent d'ailleurs?

2945 Parce que si c'est vrai ce que... Il pourrait y avoir une liste déposée en détail par la compagnie des villes et provinces.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2950 Bon. On peut peut-être redemander à monsieur Mbaraga de répéter ce qu'il a dit, peut-être plus brièvement sur l'impossibilité, avez-vous bien expliqué, monsieur Mbaraga, d'importer des déchets d'outre frontières.

Alors, s'il vous plaît?

**M. JEAN MBARAGA :**

2955 Oui, Madame la Présidente, je répéterais brièvement ceci. C'est que d'après le Règlement actuel, selon le Règlement actuel, il ne peut pas importer des déchets de l'extérieur de la province de Québec.

2960 Si je peux continuer pour répondre à votre question, Madame la Présidente, et si jamais il était prouvé qu'il importe des déchets, il est en contravention avec la Loi et le Règlement, à ce moment-là il aurait des amendes.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

2965 D'accord. Merci, Madame.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2970 Alors, on peut peut-être, je pense que monsieur Boisvert est à la recherche soit d'une acétate pour vous montrer la provenance.

Alors, voilà pouvez-vous l'expliquer, s'il vous plaît, monsieur Viau ou monsieur Boisvert?

2975 **M. JEAN-MARC VIAU :**

2980 Ça, c'est la provenance des matières résiduelles. Donc, l'Île de Montréal représente quarante-deux virgule trois pour cent (42,3 %) des déchets. C'est autant les mélanges domestiques que les I.C.I., commercial, institutionnel.

La Ville de Laval, huit point trois pour cent (8.3 %). Nous n'avons pas les déchets domestiques de la Ville de Laval.

2985 Douze point trois pour cent (12.3 %) des municipalités régionales de la Couronne-Nord. Et, les autres territoires, c'est trente-sept virgule un pour cent (37,1 %).

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

2990 Voilà

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Dans le autres territoires , je ne vois pas tellement l'explication?

2995 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On va demander de remettre la carte avec les cinq (5) territoires, s'il vous plaît.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3000 Oui. En fin de compte, les autres territoires, c'est la Montérégie. C'est ça. Donc, tous les territoires desservis, c'est ça, ici.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

3005 Donc, si je comprends bien, le schéma, c'est en frontière des États-Unis et de l'Ontario, la limite?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3010 Oui.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

3015 Est-ce que le dessin est bien expliqué ainsi?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3020 Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3025 C'est ce qu'on voit, oui. Voilà

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Donc, est-ce que c'est ce qui pourrait expliquer que parfois on peut voir des immatriculations de l'Ontario?

3030

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est également une précision que nous avons demandée cette semaine.

3035

**Mme MARTINE MATTIEU :**

D'accord.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3040

Vous pourrez la retrouver dans les *verbatim*. Mais, bon, une ligne, monsieur Viau. Vous avez dit que parfois les contracteurs... Juste en une ligne dire à madame pourquoi il y a des immatriculations?

3045

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Bien, soit que les compagnies, par exemple, il y a des compagnies qui ont des camions en Ontario. Si jamais il y a un besoin, il y a un camion qui brise ici, la compagnie de transport, bien, ils font venir... les camions se voyagent pour pouvoir faire les livraisons, il y a des terminaisons de contrats.

3050

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est l'explication. Voilà Monsieur Haemmerli?

3055

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Mbaraga, vous nous avez dit que ce n'était pas possible d'en amener de d'autres provinces ou des États-Unis. Est-ce qu'à votre connaissance, je sais que ça relève du fédéral, là mais à votre connaissance, est-ce qu'il y a un système de contrôle aux Douanes?

3060

**M. JEAN MBARAGA :**

Oh! Ça, c'est une question à laquelle je ne peux pas répondre avec certitude. Mais, normalement, il devrait y avoir un système de contrôle à la Douane.

3065

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous pouvez, éventuellement, essayer de vérifier?

3070



**M. JEAN MBARAGA :**

Je veux bien comprendre votre question, Monsieur le Commissaire, est-ce que vous parlez d'une vérification spécifique ou d'une vérification comme tout camion qui traverse la frontière?

3075

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Non. Ce que je veux savoir c'est s'il existe une forme de contrôle quelconque à la frontière pour ce type de transport là entre les États-Unis et le Québec?

3080

**M. JEAN MBARAGA :**

Le type de transport voulant dire: de matières résiduelles?

3085

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, tout à fait.

**M. JEAN MBARAGA :**

3090

O.k. Je vais vérifier, Monsieur le Commissaire.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3095

Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

3100

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Excusez-moi, Monsieur le Commissaire. Je peux apporter un apport là-dessus. Je connais bien la réglementation là-dessus.

3105

La Loi sur la qualité de l'environnement, la SCPE, au niveau fédéral, il y a des préavis qu'il faut envoyer de soixante (60) jours s'ils veulent... bien, par exemple, si on veut exporter ou importer des déchets par exemple.

3110

Au Québec, ce n'est pas possible d'en importer. Mais, je peux vous dire que depuis le onze (11) septembre, il n'y a pas grand-camion qui passent là là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3115 Alors, maintenant, monsieur David Modlin, s'il vous plaît. Merci, madame.

**M. DAVID MODLIN :**

Bonsoir!

3120

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

3125

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir!

**M. DAVID MODLIN :**

3130

Bon, O.k.

**M. JEAN MBARAGA :**

3135

Excusez, Madame la Présidente...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

3140

**M. JEAN MBARAGA :**

3145 Mon directeur régional, ici, vient de me dire justement que les enquêteurs du Ministère ont déjà justement, fait des enquêtes pour savoir, parce que c'est en contravention avec la loi québécoise comme monsieur Viau vient de dire.

Ils ont déjà fait des enquêtes pour savoir si ce transport-là pouvait exister. Puis, on n'a rien trouvé.

3150

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, on revient à vous, monsieur Modlin.

**M. DAVID MODLIN :**

3155

O.k. Avec tous les projets, il y a des avantages et des désavantages. C'est quoi le bénéfice pour la population avec ce projet-là?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3160

Alors, monsieur Viau, va sans doute se faire un grand bonheur de répondre à cette question. On va aller le voir.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3165

C'est un service essentiel d'élimination.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3170

Oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3175

C'est un service essentiel qu'il faut délivrer à la population au même titre que l'approvisionnement en eau, c'est une manière... c'est de l'hygiène publique de gérer les enfouissements.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3180

Vous considérez qu'il s'agit d'un service essentiel? C'est ce que... oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3185

Oui.

**UNE VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :**

Pas dans nos cours!

3190

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

3195

**M. DAVID MODLIN :**

Excusez, la question c'était le bénéfice, pas essentiel ou pas, le bénéfice? C'est quoi le bénéfice pour la population?

3200

**M. JEAN-MARC VIAU :**

C'est la même réponse.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3205

C'est la même réponse. Est-ce que vous avez une deuxième question?

**M. DAVID MODLIN :**

3210

Est-ce qu'on pourrait avoir l'avis de...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3215

La vision des choses du ministère de l'Environnement? Alors, monsieur Mbaraga?

**M. JEAN MBARAGA :**

3220

Oui, Madame la Présidente, pour des raisons de sécurité ou de salubrité publique il faut que ces déchets-là soient disposés d'une façon convenable. Et, ça, c'est prévu dans la Loi.

Et, le bénéfice, c'est justement, c'est d'éviter qu'il y ait des questions de salubrité de santé publique, justement, qui soient atteintes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3225

Hum, hum. Pourriez-vous répéter la fin de votre phrase, il semble qu'elle n'ait pas été comprise?

**M. JEAN MBARAGA :**

3230

Si on dispose de l'enfouissement des déchets domestiques, c'est principalement pour des raisons de salubrité publique. Sans quoi il n'y a personne ici qui aimerait voir, justement, des sacs de vidanges traîner...

3235

(UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3240

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

**M. JEAN MBARAGA :**

3245

C'est pour ça que le Gouvernement a légiféré pour savoir comment on peut disposer, justement, des sacs de poubelles.

Et, l'une des dispositions, c'est de les mettre dans un lieu d'enfouissement qui est sécuritaire au point de vue environnemental. Donc, de là est tiré le bénéfice de la population.

3250 Et, ici, évidemment, je parle de la population d'une façon générale.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, votre deuxième question, monsieur Modlin?

3255

**M. DAVID MODLIN :**

Non.

3260 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Allez-y.

**M. DAVID MODLIN :**

3265

Non, mais parce que le projet, comme j'ai dit, avantages, désavantages. Je ne peux pas savoir les bénéfices envers ce projet-là alors...

Je ne parle pas des sites d'enfouissement en général, je parle de ce projet, je présume, je ne sais pas, il y en a des bénéfices pour la population.

3270

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui. Et, le promoteur vous a répondu.

3275

**M. DAVID MODLIN :**

C'est ça, O.k.

3280 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et, le ministère de l'Environnement.

**M. DAVID MODLIN :**

3285

Ça va. Merci.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3290 Alors, avez-vous une autre question?

**M. DAVID MODLIN :**

3295 Ce n'est pas une question en effet, c'est que monsieur Viau a fait un point concernant la clôture. Est-ce qu'il peut continuer à expliquer?

Il a fait un point, je pense qu'ils vont, la compagnie va...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3300

Va évaluer s'ils peuvent poser une clôture, c'est ce qu'il a dit.

**M. DAVID MODLIN :**

3305

Oui, non, mais...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3310

Oui?

**M. DAVID MODLIN :**

Pourquoi?

3315

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Viau?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3320

C'est suite aux préoccupations manifestées, justement, pendant cette période de consultation.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3325

Voilà

**M. DAVID MODLIN :**

3330

Excuse. Je comprends qu'il y avait une question concernant la clôture, mais je ne comprends pas pourquoi il veut ou, je ne sais pas, il veut faire une clôture? Je n'ai pas bien compris.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3335

Monsieur Viau.

**M. DAVID MODLIN :**

3340

Pourquoi il veut avoir, *you know*...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3345

Ce qu'il vient de répondre, c'est qu'il a pris connaissance de la préoccupation et c'est ce qui fait qu'il va évaluer le projet. Voilà

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3350

Monsieur Modlin, on va essayer de préciser ça, là Vous demandez pourquoi. Bon, on vous apporte une réponse. Dans le pourquoi, là c'est quel bout qui n'a pas été répondu?

**M. DAVID MODLIN :**

3355

Parce qu'en effet, bon, la réponse c'est que quelqu'un ou... c'était présenté à la Commission, O.k.

Moi, je ne sais pas s'il faut mettre une clôture ou pas. C'est le promoteur qui dit...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3360

Ah! Vous voulez dire...

**M. DAVID MODLIN :**

3365

Tu sais, tu comprends?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... quels sont les motifs qui justifient...

3370

**M. DAVID MODLIN :**

Bien, pourquoi?

3375

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

... l'installation d'une clôture?

**M. DAVID MODLIN :**

3380

Pas justifier, non. Moi, ce n'est pas justifié. C'est que le promoteur n'a pas dit que c'est justifié qu'on doit le mettre. C'est qu'il a dit simplement qu'ils vont penser ou peut-être ou...

3385

Mais, pourquoi mettre une clôture, disons? Non, ce n'était pas ça la réponse qu'il a...? Je ne sais pas.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3390

Bien, oui, c'est ça que...

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3395

Pour clarifier simplement, j'ai dit qu'on était pour l'évaluer. Justement, on va juger le pour et le contre de tout ça et on va regarder si on va être capable de le faire, s'il est permis de le faire.

3400

**M. DAVID MODLIN :**

C'est bien. Parce que, en effet, dans l'Étude d'impacts, il ne parle pas de cette clôture.

3405

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors...

**M. DAVID MODLIN :**

3410

Et, moi, je demande pourquoi ce n'est pas dans l'Étude d'impacts, par exemple. Non?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3415

C'est un événement soulevé dans la soirée qui a mené à cette réponse qu'il nous a faite.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3420

C'est un élément que la consultation publique du dossier a permis d'amener à l'attention du promoteur et qu'il va considérer pour la suite du projet. C'est ça la réponse. O.k.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**



Merci beaucoup. Monsieur Robert Ménard, maintenant.

3425

Rebonsoir!

**M. ROBERT MÉNARD :**

3430

Rebonsoir! Ma question ça serait, bien, qu'est-ce que... On a parlé tout à l'heure qu'il y avait deux (2) vendeurs au site.

Alors, ça serait c'est quoi les services que ces vendeurs offrent?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3435

On va retourner voir, peut-être, monsieur Chamberland là-dessus ou monsieur Viau? Oui?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3440

Pour le site d'enfouissement, spécifiquement, nous, on a une procédure spéciale pour l'acceptation des déchets autres que les déchets domestiques et commerciaux standards.

Donc, tous les autres déchets doivent suivre une procédure. Ça mobilise du temps et des efforts. Donc, ces gens-là doivent faire ça.

3445

Nous, on fait cette procédure-là justement parce qu'on veut s'assurer qu'il n'y ait pas autre chose qui rentre que ce qu'on est capable d'accepter.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3450

Et, les deux (2) sont consacrés à cela, sont dédiés à cela?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3455

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3460

Parfait. Deuxième question, monsieur Ménard?

**M. ROBERT MÉNARD :**

3465

Bien, je ne comprends juste pas exactement qu'est-ce qu'ils font. Est-ce qu'ils offrent des services ou ils font juste de la... ils s'assurent qu'il y ait certains déchets qui ne rentrent pas au site? Ce n'est pas clair.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Si vous voulez clarifier, s'il vous plaît?

3470

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Quand il y a un générateur de déchets qui doit suivre la procédure, bien, nous, on s'assure, justement les représentants s'assurent d'expliquer notre procédure et qu'ils la suivent.

3475

Et, puis, il y a des résultats d'analyses qui doivent être effectués pour, justement, être en conformité avec notre procédure. On est tout seuls à le faire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3480

Et, ce sont ces deux (2) personnes là qui procèdent?

**M. ROBERT MÉNARD :**

3485

Mais...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3490

Peut-être un petit point de clarification. Je ne sais pas, là je tente quelque chose. Mais, dans la tête de monsieur Ménard, j'imagine que lorsqu'on dit *vendeurs*, vous pensez à de la sollicitation.

Bon, alors peut-être que le terme est inapproprié. Je ne sais pas. Est-ce que ces deux (2) personnes là sollicitent d'une manière ou d'une autre pour vendre les services de BFI?

3495

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je crois que c'est sur la sémantique. Vous les appelez *vendeurs*, donc dans l'esprit de tout le monde...

3500

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Bien, il y a une personne qui est une coordinatrice principalement. Elle, elle est plus souvent au bureau, justement, pour gérer tous les dossiers.

3505

Il y a une autre personne qui est plus, qu'on appelle: sur la route. Disons qu'il y a un client qui a des terrains contaminés, par exemple, à retirer, puis il s'en va les voir, s'assure que la procédure a été suivie sur place aussi.

3510

Ça lui arrive peut-être de voir des entreprises aussi.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà

3515

**M. ROBERT MÉNARD :**

Mais, est-ce qu'il sollicite ou non des gens ou...?

3520

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Quand il va voir des entreprises, oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3525

Votre deuxième question, s'il vous plaît?

**M. ROBERT MÉNARD :**

3530

Bon. La deuxième question avec, admettons, si on fait une estimation rapide, là avec un point six milliards (1.6 G) de revenus pour ce projet-là pourquoi est-ce qu'on n'a jamais pensé, dans le fond, à gérer ça publiquement puis on déciderait, dans le fond, qu'est-ce que... l'argent qu'on ferait avec ça?

3535

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On a abordé cette question dans les jours précédents. Vous n'étiez peut-être pas présent. Je vais peut-être juste demander à Mbaraga de synthétiser et puis, on vous renverra aux *verbatim* des séances précédentes.

3540

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Monsieur le Commissaire, je vais répéter brièvement. Ce que j'ai dit après enquête qui a été faite concernant la gestion des matières résiduelles, le Gouvernement a décidé qu'il y avait la place, et pour le public, et pour le privé dans la gestion des matières résiduelles, donc pas de nationalisation.

3545

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3550

Alors, voilà

**M. ROBERT MÉNARD :**

Mais, la place du public, elle se trouve où dans ce cas-là?

3555

**M. JEAN MBARAGA :**

Tous les lieux qui sont gérés par les régies intermunicipales ou les municipalités elles-mêmes, c'est public.

3560

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà

3565

**M. ROBERT MÉNARD :**

Ou est-ce que c'est des...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3570

S'il vous plaît...

**M. ROBERT MÉNARD :**

3575

Parce que c'est, dans le fond, quatre (4) grands sites qui gèrent toute la majorité des déchets au Québec ou...?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3580

Et, c'est votre dernière, là votre dernière question.

**M. JEAN MBARAGA :**

3585

Je ne veux pas faire un débat ici, Madame la Présidente. Ce que je dirais à monsieur Ménard, la liste de tous les lieux d'enfouissement sanitaire existe et leur capacité existe et leur promoteur.

Cette liste existe, il n'a qu'à la demander au ministère de l'Environnement, on va lui fournir ça.

3590

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Alors, est-ce que vous pourriez la déposer, s'il vous plaît?

3595

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Monsieur le Commissaire.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3600

Merci beaucoup. Et, puis, on va demander à monsieur Ménard de faire sa propre interprétation et nous en faire part en deuxième partie.

**M. ROBERT MÉNARD :**

3605

Bien, ce n'est pas tellement que je veux faire une interprétation, mais pourquoi à la base est-ce qu'on...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3610

C'est ce qu'on est en train de faire, là On est en train de faire un débat sur la place publique et...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3615

C'est le lot...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3620

... c'est une question d'interprétation.

Alors, monsieur Mbaraga va vous fournir tous les éléments. Et, puis, vous ferez part de vos préoccupations à cet égard-là à la Commission en deuxième partie. Ça va?

3625

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va vous attendre en deuxième partie. Maintenant monsieur Richard Bernaquez, s'il vous plaît.

3630

Rebonsoir!

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

3635

Rebonsoir, Madame!

Madame, dû à mes connaissances personnelles pas très fortes en milieu municipal, monsieur qui représente la Ville de Terrebonne ce soir a mentionné que la MRC Des Moulins avait fait un réaménagement de son territoire et que la Ville devait aussi refaire un réaménagement.

3640

Puis, vous m'excuserez si je n'emploie pas les bons termes. Et, que par la suite, il y avait tout un processus d'adoption et de réglementation et de procédures.

3645           Moi, ma requête que j'aimerais que la Ville de Terrebonne dépose, c'est pour simplifier pour le simple des citoyens les procédures, étape par étape, pour que je puisse comprendre parce que je ne veux pas me taper tout le document, puis je ne m'y connais pas.

3650           Étape par étape, ce qui se passe à partir du réaménagement de la MRC Des Moulins aller jusque le citoyen a droit de parole et comment est-ce qu'on pourrait s'y prendre pour contrer un projet de la sorte?

          Et, puis mon complément à la requête, c'est les zones qui sont ciblées directement et les zones contiguës, pour ne pas que je me tape... parce que monsieur a mentionné que le document était très volumineux.

3655           Puis, je ne m'y connais pas encore, je le répète. Qu'il nous précise, dans sa réponse de requête, les villes qui sont concernées et les zones contiguës très détaillées, s'il vous plaît.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3660           Alors, nous avons demandé tout à l'heure à monsieur Lévesque d'extraire, de faire des tirés à part dans ce qu'il va nous déposer pour ce qui concerne précisément la zone d'intérêt général de la population et des citoyens qui sont ici, justement, pour le projet que nous étudions.

3665           Alors, il nous a assurés de sa collaboration là-dessus. L'autre, le début, la première partie de la question, maintenant, monsieur Lévesque.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

3670           Effectivement, bien, c'est ça, ça va être sensiblement la même réponse, Madame la Présidente. Je vais demander au greffier de la Ville de préparer tout le schéma des procédures qui doivent être suivies pour les règlements de concordance du Schéma d'aménagement de la MRC.

3675           Et, nous déposerons le document à la Commission.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3680           Donc, c'est un document simplifié qui va expliquer la démarche basée sur l'ensemble des règlements.

**M. DENIS LÉVESQUE :**

          Oui. Nous allons...

3685           **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Des procédures?

**M. DENIS LÉVESQUE :**

3690

Écoutez, pour connaître un peu la procédure, c'est une Loi qui est complexe. Alors, nous essaierons de la vulgariser pour que ça soit le plus simple possible pour les citoyens.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3695

Alors, votre deuxième question, s'il vous plaît?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

3700

Bien, ce n'était pas une question, Madame, c'était une requête que j'ai faite.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3705

Oui. Allez-y, allez-y, monsieur.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Bien, Madame, je veux juste comprendre...

3710

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y!

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

3715

... parce qu'une loi de concordance, je ne connais pas encore c'est quoi, ça. Je veux savoir si ça répond bien à ma demande. Je veux juste bien comprendre.

3720

On parle d'un projet de modification de zonage, puis on me donne comme réponse que oui, je vais déposer une requête sur les procédures des lois de concordance.

Je veux juste être sûr que je vais avoir les bons documents, que je vais pouvoir étudier ça comme il faut.

3725

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3730

Monsieur Bernaquez ce que vous avez demandé, ce qu'on avait compris, c'était une marche à suivre étape par étape que la Ville va suivre dans les différents pas de l'adoption des modifications au Plan d'urbanisme et celles que vous, vous pourrez suivre et l'accès que le public aura dans le cadre de ce processus.

C'est exactement ce que monsieur Lévesque se propose de déposer.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

3735

Écoutez, c'est juste ça, une clarification que j'avais besoin.

Bon, ma question, je reviens encore à mes biogaz. Est-ce qu'il y a déjà des clients potentiels qui auraient été approchés?

3740

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Viau?

3745

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Les clients potentiels qui ont été approchés, enfin ils ont été approchés par Gaz Métropolitain, qui est SNC-Défense. Bon, je le connais sous ce nom-là

3750

Il y a l'usine d'épuration de la CUM. Je pense que pour l'instant, c'est les deux (2) seuls.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Hum, hum.

3755

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Ah! oui, c'est vrai, l'Hôpital de Le Gardeur.

3760

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Je vous remercie de l'avoir préciser parce que je le savais.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3765

Oui. Et, avez-vous une deuxième question?

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

3770

Non, ça va aller, Madame la Présidente. Je vais laisser ma place, il y a bien des citoyens. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**



3775           Merci. Alors, maintenant j'appelle monsieur Daniel Lepage.

**M. DANIEL LEPAGE :**

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

3780

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur Lepage.

3785

**M. DANIEL LEPAGE :**

Ma question, on vient peut-être d'y toucher un peu avec la dernière réponse qu'on a eue, en deuxième partie, j'entends.

3790

Bon. Selon une rumeur qui circule ici, le centre hospitalier en construction à Lachenaie profiterait d'une enveloppe budgétaire supplémentaire pour un système de ventilation plus performant et ça serait lié à l'existence du site d'enfouissement que nous connaissons à Lachenaie présentement.

3795

Dans la même veine, il y a aurait une entente entre le promoteur et le centre hospitalier, là C'est cette réponse-là que je viens d'avoir, dans le fond, sur l'utilisation desdits biogaz.

3800

Donc, moi, ce que je veux amener, c'est par souci d'équité, est-ce que nous, les résidants, j'habite dans le quartier de la presqu'île, le quartier qui est peut-être le plus contigu au site, est-ce qu'on va avoir accès à des subventions pour compenser les inconvénients que nous vivons suite à l'existence et à l'agrandissement du site?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3805

Je crois qu'un de vos concitoyens a soulevé cette question peut-être lundi soir ou mardi. Nous étions allés voir du côté du porte-parole du ministère de l'Environnement là-dessus.

Est-ce que le Gouvernement a envisagé une... Est-ce que, à votre connaissance, ça s'est déjà fait?

3810

**M. JEAN MBARAGA :**

À ma connaissance, non, Madame la Présidente.

3815

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

On avait aussi à l'occasion de cette question-là et je pense que c'était lundi soir, vous retrouverez ça dans les transcriptions, mais le docteur Bélanger avait fait une intervention à cet égard.

3820

Et, on va peut-être retourner le voir pour qu'il reprecise ce qu'il avait dit à ce moment-là

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

3825

C'est ça, j'avais eu une question sur la localisation à laquelle je n'avais pas la réponse. Puis, ça m'a donné l'occasion de faire une recherche auprès de mes autorités.

3830

Et, de fait, j'ai eu une confirmation verbale formelle comme quoi il y avait, effectivement, un système de ventilation supérieur. Mais, la raison de ça ce n'était pas le site d'enfouissement, à ce qu'on m'a dit.

3835

La problématique qu'on voulait solutionner, c'était le problème du bruit des autoroutes. Alors, avoir des fenêtres qui ne s'ouvrent pas pour limiter le bruit des autoroutes. C'est la réponse qu'on m'a donnée.

Pour ce qui est de l'utilisation, l'entente d'utilisation des gaz, je n'ai aucune notion. Je ne le sais pas du tout, là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3840

Alors, voilà monsieur Lepage, ce sont les réponses que nous avons obtenues.

**M. DANIEL LEPAGE :**

3845

Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3850

Que vous avez en résumé, là Votre deuxième question?

**M. DANIEL LEPAGE :**

La deuxième question, c'est peut-être plutôt une réflexion.

3855

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vais vous dire de venir nous raconter ça dans votre mémoire lorsque vous viendrez sans doute devant nous en deuxième partie d'audiences.

3860 Parce que cette période est celle des informations, de la prise de connaissance. Et, pour ce qui est de l'expression d'opinions, de commentaires, de réflexions, bien à ce moment-là on vous attend dans un (1) mois, un (1) mois et quelques jours.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

3865

Est-ce que vous pouvez en faire une question?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3870

Bien, oui!

**M. DANIEL LEPAGE :**

3875

Donnez-moi deux (2) secondes. Oui, je peux en faire une question, mais une question peut-être qui est plus large que la Commission qui nous intéresse aujourd'hui.

C'est sur la génération, justement, de tous les déchets qui ont fait qu'on a dû créer des mégasites d'enfouissement.

3880

Est-ce que le ministère de l'Environnement, est-ce que le Gouvernement a déjà réfléchi sur, disons, un retour aux bons vieux contenants qui étaient recyclables, qu'on pouvait utiliser, réutiliser, et réutiliser pour diminuer la génération de déchets?

3885

J'ai toujours l'image de cette dame -- je suis infirmier, je fais des visites à domicile -- de cette dame qui utilise encore une bonne vieille bouteille de lait que son laitier lui a livrée pour la dernière fois il y a peut-être vingt (20) ans ou vingt-cinq (25) ans et qui me fait...

3890

C'est une dame de quatre-vingt-cinq (85) ans. Et, qui me fait toujours la réflexion de dire: T'imagines-tu combien de cartons j'aurais pu sauver en utilisant toujours la même bouteille de lait?

Donc, dans le fond c'est une question que j'adresse peut-être, là aux autorités gouvernementales.

3895

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

D'une part, je vais attirer aussi votre attention sur la soirée de mercredi où toute la gestion des matières résiduelles a été traitée sur la politique que le Gouvernement et, en particulier par la société d'État Recyc-Québec, met de l'avant pour qu'on en vienne à mieux récupérer et recycler.

3900

Alors, les après-midi de mardi et mercredi ainsi que le soir de mercredi vous allez avoir beaucoup d'informations là-dessus.

3905 Mais, on va quand même aller voir monsieur Mbaraga en lui demandant de résumer ces trois (3) moments de la semaine.

**M. JEAN MBARAGA :**

3910 Oui, Madame la Présidente. En fait, je résumerais comme ceci: C'est que ce que le monsieur dit, c'est ce que le Gouvernement souhaite. En réalité, si on pouvait toujours réutiliser, avoir des contenants réutilisables, diminuer, c'est dans l'arrêt des trois (3) R.V.E., là il y a le mot: réduction.

3915 Si on pouvait réduire, justement, la production et l'utilisation de beaucoup de contenants, ça répondrait exactement au souhait de monsieur.

Et, ce que j'avais dit, j'ai dit: La preuve que le Gouvernement y pense, c'est qu'il y a, en préparation, un règlement.

3920 Je vais vous le relire pour ne pas me tromper, Madame la Présidente.

C'est, attendez, je vais vous dire comment s'appelle ce règlement-là. C'est le projet de règlement sur la récupération et revalorisation des huiles usées, des contenants d'huile...

3925 Non, excusez, ce n'est pas ça, excuse. Règlement sur la récupération et revalorisation des contenants, des emballages et des imprimés mis aux rebuts.

3930 Ce que le Gouvernement vise par ce règlement-là ce n'est pas nécessairement... ce n'est pas de sensibiliser le citoyen pour qu'il réutilise le même contenant, mais c'est que celui qui produit cet emballage ou ce contenant en prenne la responsabilité.

C'est le chemin que le Gouvernement a pris.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3935 Alors, voilà

**M. DANIEL LEPAGE :**

3940 Merci beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3945 Merci, monsieur Lepage. Madame Mary-Ann McCarron.

Rebonsoir, madame!

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

3950           Rebonsoir, Madame la Présidente! J'aurais deux (2) questions. La première, ça se peut qu'elle ait été posée, je n'ai pas été ici à tous les soirs.

              Mais, depuis trois (3), quatre (4) mois, ça pue sur la Presqu'île, énormément, beaucoup plus que jamais auparavant.

3955

              J'aimerais savoir pourquoi?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

3960           Alors, on va aller revoir monsieur Viau. Cette question est revenue cette semaine. Je ne me souviens plus quel jour exactement.

              Il y a des gens qui sont venus expliquer le fait que, particulièrement, quand ils rentraient de l'audience, il y avait des odeurs. Pourriez-vous...

3965

              Alors, monsieur Viau, est-ce que vous avez pu vérifier la provenance et la densité des odeurs qui semblent être mentionnées par plusieurs personnes ces jours-ci?

              Et, particulièrement, bien sûr, les gens nous disent qu'ils ont ces odeurs pratiquement en permanence. Mais, il semble y avoir une densité particulière ces jours-ci.

3970

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

              Ces mois-ci. Ces mois-ci.

3975

**M. JEAN-MARC VIAU :**

              Pour expliquer la situation, c'est qu'à l'heure actuelle, nous sommes... nous avons complété la partie de l'expansion à l'Est. Nous sommes, donc nous sommes en train... presque à la fermeture.

3980

              Ici, il s'agirait de savoir maintenant qu'est-ce que le Gouvernement décide de faire, s'il nous donne le décret de l'expansion verticale ou non pour qu'on puisse décider ce qu'on fait.

              Est-ce qu'on fait la fermeture finale, on vient *cap*, puis mettre notre système d'extraction de biogaz vertical pour que ça soit complètement terminé?

3985

              Ou encore, on met le système d'extraction temporaire pour remplir la partie ici que l'on demande? C'est la raison pour laquelle il y a des odeurs à l'heure actuelle.

3990

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Mais, ça veut dire que vos recouvrements quotidiens ne suffisent pas, là?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

3995

Là maintenant, il faudrait rajouter, il faudrait *caper* maintenant et mettre le système de captage de biogaz. Il faudrait refermer le site maintenant.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

4000

Vous n'avez pas la responsabilité, actuellement, de le faire, à l'intérieur du mandat qu'ils ont, actuel?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4005

C'est ce que nous allons faire. Nous allons commencer l'excavation et commencer à *caper* la partie que l'on a déjà complétée.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4010

À quel moment?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4015

Aussitôt qu'on a fini l'assemblée ici. On va commencer probablement au courant, probablement la semaine prochaine.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4020

Monsieur Mbaraga, quelles sont les obligations d'un exploitant à l'égard du recouvrement? Est-ce qu'il y a un délai qui est permis? Est-ce qu'il doit le faire tout de suite? Comment ça marche?

**M. JEAN MBARAGA :**

4025

Monsieur le Commissaire, Michel Bourret va répondre à la question.

**M. MICHEL BOURRET :**

4030

Ce qui est prévu, c'est qu'il doit y avoir mise en place... L'exploitation du lieu doit se faire de façon progressive, de manière... pour permettre la réhabilitation progressive du lieu.

Donc, à partir du moment où le niveau final est atteint, le recouvrement final devrait être mis en place. Et, le captage du gaz, les puits de captage du gaz mis en place et en opération.

4035

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et, peut-être au niveau de la Direction régionale, est-ce qu'il y a eu, ces derniers mois, une augmentation particulière, là des plaintes relatives aux odeurs?

4040

Ou est-ce que vos inspecteurs ont constaté des choses particulières à l'égard des odeurs lors des visites du site?

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

4045

Si je consulte les registres, ce n'est pas nécessairement un accroissement, mais c'est standard, là On a des plaintes concernant les odeurs.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4050

C'est le même... la fréquence ou le nombre ne dépasse pas ce qui se passait dans les années précédentes; c'est ce que vous nous dites?

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

4055

C'est semblable, oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4060

Oui? Et, vous n'avez pas de rapport particulier, là de vos inspecteurs qui auraient soulevé des points par rapport à cet élément-là?

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

4065

Nous, ce qu'on s'assure, là lorsqu'on a des plaintes d'odeurs c'est que les techniques de captage, on essaie de travailler en continu avec la compagnie pour qu'elle améliore ses techniques de captage.

4070

Donc, c'est sûr que quand on arrive à la fin d'une cellule comme ça, le plus vite le captage se fait, le mieux c'est.

Donc, nous, on travaille avec les compagnies en ce sens-là pour que ça se fasse le plus rapidement possible.

4075

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Madame McCarron, une deuxième question?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

4080

Oui, merci. On a parlé de sol de recouvrement pour les déchets. On insère, je ne me souviens plus exactement combien de centimètres. Et, on a parlé de sol contaminé.

4085

Les sols contaminés sont en bas du critère C , mais c'est quand même des sols qui sont contaminés avec de l'huile usée, j'imagine, et autres déchets.

Ces contaminants-là sont dans, finalement, c'est un déchet, là On ne recouvre pas les déchets, mais on les...

4090

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Allez-y! Allez-y!

4095

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

On recouvre de d'autres déchets. Le lixiviat s'en va dans les bassins, si je comprends bien?

4100

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui.

4105

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Quelle garantie avons-nous de la contamination, de ce que c'est? Et, est-ce que c'est vraiment la façon de recouvrir les déchets avec des sols contaminés au lieu de juste des sols ou des sables? Quelle est la norme?

4110

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Je pense qu'on a déjà bon, en tout cas, on a abordé, je ne sais plus quel après-midi, je pense que c'était avant-hier, cette question-là sur qu'est-ce qui était permis, là comme niveau de contamination.

4115

Alors, je vais retourner au ministère de l'Environnement, là pour qu'il nous reparle de cet enjeu-là

**M. JEAN MBARAGA :**

4120

Oui, Monsieur le Commissaire. Michel Bourret va répondre à cette question-là

**M. MICHEL BOURRET :**



4125 L'utilisation de sols contaminés est permise au niveau B pour les composés organiques volatils, et au niveau C pour les autres composés.

Ces niveaux B et C correspondent à des seuils de contamination prévus dans la politique de gestion des sols contaminés.

4130 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et, si je me rappelle bien, on nous a dit, hier aussi, que c'est le type de sols sur lesquels on pourrait retrouver des usages commerciaux ou industriels.

4135 C'est-à-dire que si on les laissait en place, s'ils étaient décontaminés, on pourrait construire, là des commerces ou des usines.

C'est ce niveau de contamination là qui est permis dans les sols utilisés pour le recouvrement journalier.

4140

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Est-ce que je pourrais demander juste une sous-question à celle-là qui va être très très vite?

4145 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Un point de précision?

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

4150

Oui. La provenance de ces sols-là provinces, pays?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4155

Bien, on va commencer par le promoteur.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Ça ne tombe pas dans les déchets solides, je crois?

4160

**M. JEAN-MARC VIAU :**

C'est dans le Grand-Montréal.

4165

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

Il n'y a aucun sol qui proviendrait d'ailleurs?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4170

Non.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4175

Alors, voilà madame.

**Mme MARY-ANN McCARRON :**

4180

Merci!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup!

4185

**M. JEAN MBARAGA :**

Excuse, Madame la Présidente, c'est Jean Mbaraga qui parle ici.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4190

Oui, monsieur Mbaraga?

**M. JEAN MBARAGA :**

4195

On vient de me souffler à l'oreille que l'utilisation des sols contaminés, le but aussi à l'origine, c'était de l'utiliser comme méthode de valorisation de ces sols-là parce qu'on ne pouvait pas les utiliser ailleurs.

4200

Alors qu'en les utilisant dans les lieux d'enfouissement technique, dans les lieux d'enfouissement sanitaire qui captent les eaux usées dont le lixiviat, il n'y a pas de danger.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4205

Et, aussi...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Viau?

4210

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Et, aussi, ça permet d'économiser du sol sain. Au lieu de prendre du sable qui aurait pu avoir bon usage, on prend plutôt un sol qui est plutôt de moins grande valeur.

4215 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, voilà madame. Merci beaucoup. Alors, je rappelle monsieur Richard Bernaquez qui s'était réinscrit.

4220 Et, on me dit que trois (3) ou quatre (4) personnes ont encore exprimé leur intérêt avant que nous terminions, alors nous allons rouvrir pour cinq (5) personnes, les cinq (5) dernières inscriptions.

Monsieur Bernaquez, on me dit que vous vous étiez inscrit pour une (1) question.

4225

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

C'est exactement ça.

4230 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute. On vous écoute.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4235

Madame, une (1) requête et une (1) question. Le Comité de vigilance, il devait y sûrement avoir un code de procédure. Et, s'il y a eu des minutes, j'aimerais qu'elles soient déposées à la Commission, s'il vous plaît.

4240 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

C'est fait.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4245

C'est fait?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4250

C'est fait.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Merci. Merci.

4255

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Les comptes rendus des réunions du Comité de vigilance sont déposés.

4260 **M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Merci. Ma question va porter sur une réponse qui a été faite par le *panel* d'experts cette semaine.

4265 Lorsque le petit garçon a demandé, parce que s'il faisait son potager s'il pouvait manger ses légumes.

Et, je ne me souviens plus du monsieur, monsieur a répondu que les légumes, ils mangeaient par les racines et que très, très, très, très -- je pourrais en rajouter -- peu probable que  
4270 la plante soit contaminée par des contaminants quelconques.

Moi, de par mon milieu de travail, par les sessions de Santé et Sécurité, on m'a appris qu'il y avait trois (3) voies d'absorption: La respiration, orale, et absorption par la peau.

4275 Moi, j'aimerais que la question soit dirigée vers le ministère de l'Environnement: Si les plantes ne peuvent avoir d'absorption par la peau, j'aimerais... par leur feuillage, qu'il y ait d'absorption de contaminants par leur feuillage, si elles sont différentes de nous, j'aimerais que le ministère de l'Environnement le précise à la Commission, s'il vous plaît?

4280 Parce que ce que j'ai entendu de l'expert cette semaine, il n'y avait aucun danger pour les plantes. Mais, moi, à mon milieu de travail, on me dit que c'est dangereux que j'aie de l'absorption des produits toxiques par ma peau.

Je veux savoir qui qui dit vrai?

4285

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on va aller voir monsieur Mbaraga. Est-ce que vous ou quelqu'un, un expert de votre Ministère pourrait à ce niveau-là nous informer, s'il vous plaît?

4290

**M. JEAN MBARAGA :**

Madame la Présidente, je vais donner mon premier élément de réponse, peut-être que quelqu'un de la Santé pourrait continuer.

4295

Mon premier élément de réponse, de ce que j'ai compris parce que c'est la réponse qui avait été donnée par le toxicologue qui accompagnait docteur Bélanger, c'est que si les contaminants rentraient par les racines et qu'on mange les racines, il n'y avait pas de danger.

4300 Mais, pour ce qui est des feuilles, c'est sûr et certain que si... c'est sur la salade, et que la salade n'est pas lavée alors que les contaminants sont collés, pas pénétrés dans la feuille, mais ils sont collés à l'extérieur, évidemment on risquerait d'avoir une contamination, si j'en mange beaucoup, évidemment.

4305 Mais, j'aimerais que quelqu'un de la Santé précise mieux que moi cette réponse-là

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4310 Juste pour préciser, Madame la Présidente, moi, ce que je veux dire, c'est les volatils, là pas juste l'eau, là les volatils qui voyagent et puis qui tombent.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4315 Vous faites référence à ce qui a été dit précédemment cette semaine au sujet des contaminants apportés par les biogaz. Pas par voie...

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4320 Bien, par les biogaz, je ne m'y connais pas. Par qu'est-ce qui vole dans les airs, là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, oui.

4325 **M. RICHARD BERNAQUEZ :**

On reste près.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4330 C'est ça, les composés volatils.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4335 Moi, ce que je veux dire c'est que le monsieur, il a répondu cette semaine, et on pourrait faire référence aux *verbatim*, que les plantes se nourrissent par le sol.

4340 Mais, le petit bonhomme, il n'avait pas précisé si c'était par le sol ou si je les arrose ou si ça vient des airs. Lui, ce qu'il voulait c'est: Est-ce qu'il y a un danger potentiel à mes plantes, à manger mes légumes?

Dans toutes ses formes, monsieur, puis je ne précise pas. Puis, tout simplement ce que je veux savoir, c'est si, comme je vous ai mentionné tantôt, je ne répéterai pas: Y a-t-il un danger, oui ou non?

4345

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bien, on va aller voir le docteur Bélanger.

4350

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

C'est une question de toxicologie. Les toxicologues sont partis, mais je peux donner des éléments de réponse qui, j'espère, seront satisfaisants.

4355

C'est une question comme toujours en toxicologie de concentration. C'est très clair que les solvants, les COV passent à travers la peau. Mais, c'est une question de concentration.

4360

En l'occurrence, on n'a aucune évidence qu'il puisse y avoir des concentrations susceptibles, même, de causer un cancer; ce qui est les plus basses concentrations que l'on puisse calculer et suivre.

Il est hautement improbable qu'il puisse y avoir aucune absorption significative par une plante. Par la respiration humaine sur toute une vie, on n'augmente pas le risque de cancer.

4365

Alors qu'une plante soit imprégnée au point de causer un problème, puis que la manger cause un problème, c'est très hautement improbable.

Je ne peux pas répondre plus loin. Mais, c'est très, très hautement improbable comme vous avez dit tout à l'heure.

4370

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'un nettoyage, tout simplement, prenons une feuille de laitue ou quelque chose, un simple nettoyage suffit à enlever ce qui peut y avoir dessus?

4375

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Parce que là l'inquiétude c'est les composés organiques volatils. Dans le cas des composés organiques, comme il a très bien fait valoir, ça pénètre, ça pénètre à travers la peau.

4380

S'il y en avait des quantités suffisantes, ça pourrait pénétrer à la limite à travers les tissus de la plante. C'est très clair.

4385 Mais, là c'est un problème d'exposition. On n'a pas d'exposition susceptible de causer une chose comme ça. Ça ne se déposerait pas en surface vraiment, les composés organiques volatils, ils seraient absorbés.

4390 Mais, il n'y en a pas, il n'y en a pas beaucoup, il n'y en a vraiment pas beaucoup. C'est ça, là

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

4395 Est-ce que le BAPE pourrait se renseigner s'il y déjà eu des études de faites sur le sujet que je mentionne? Ça serait intéressant pour consultation, là pour le mémoire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4400 On prend note de votre...

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Merci beaucoup, Madame.

4405 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va surveiller. Merci beaucoup, monsieur Bernaquez. Monsieur Robin Borgia.

Rebonsoir, monsieur Borgia!

4410

**M. ROBIN BORGIA :**

Rebonsoir! Ma question est sur les odeurs et la pollution de l'air.

4415 Cette semaine, BFI nous a présenté un nouveau système possible qu'on appelle le nez intelligent . Le nez intelligent? Nez électronique plutôt, c'est ça, nez électronique, le terme exact, avec intelligence artificielle.

4420 Parce que les odeurs présentement, c'est un peu, c'est un des irritants majeurs. Il y en a plusieurs, là mais c'en est un bon, là

4425 Ma première question c'est que: est-ce qu'il y a de ces types de système qui sont installés à quelque part présentement dans un site, soit ici, là à Lachenaie ou ailleurs pour faire des essais concrets, là?

Ou c'est seulement un projet qui est un peu lancé dans les airs comme ça puis qui n'aura pas de suite, là?

4430 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau, oui?

4435 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Non, justement, c'est un projet qui est essayé ailleurs, qui est essayé à la Carrière Miron. Puis, c'est une étude qui a été aussi, comme on en parlait cette semaine, qui a été subventionnée par Recyc-Québec.

4440 C'est pour ça qu'on voulait qu'elle sorte parce que c'est la firme Odotech qui a... En fin de compte, là ils l'ont démontré la technologie. Donc, ils l'ont... ça fonctionne.

4445 Nous, ce qu'on veut faire, maintenant, c'est de mettre ça en place puis l'implanter; faire notre programme gestion des odeurs aussi avec des nez électroniques qui vont nous permettre, en fin de compte, d'anticiper les odeurs avant que ça arrive sur les zones cibles, en fin de compte, chez les résidants.

4450 Donc, c'est ça qu'on veut mettre en place. Donc, on attendait de voir que ça soit démontré. Ça l'est. On aimerait bien ça avoir que l'étude de Recyc-Québec sorte très rapidement pour que nous aussi, nous pourrions l'analyser aussi puis commencer à aller de l'avant avec ça.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4455 On nous a dit cette semaine aussi, monsieur Borgia, que quelque part, là dans le courant de la fin de l'hiver ou du printemps, Recyc-Québec allait rendre publique cette étude-là

**M. ROBIN BORGIA :**

4460 O.k.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4465 Et, si vous allez, je pense, en tout cas, moi, je l'ai vu sur le site Internet de Odotech, là il y a un lien aux termes de référence de cette étude-là là

**M. ROBIN BORGIA :**

O.k.

4470 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Alors, si vous voulez trouver l'information.



**M. ROBIN BORGIA :**

4475

C'est un système qui est installé à l'extérieur, ça, je crois, hein, naturellement à l'air ambiant?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4480

Oui.

**M. ROBIN BORGIA :**

4485

O.k. Bien, ma deuxième question va suivre par rapport à ça. Moi, je me pose de sérieuses questions au niveau de l'efficacité et la fiabilité du système.

Je travaille dans le domaine et puis au niveau, bon, on parle d'un système intelligent, intelligence artificielle. On parle de système électronique.

4490

Donc, il y a plusieurs, une multitude de facteurs qui peuvent dégrader le fonctionnement et la fiabilité d'un système électronique.

Juste en nommer quelques-uns, là on parle des champs électromagnétiques, la poussière, la vibration, la température. Il y en a une multitude, là

4495

Mais, si je fais juste regarder rapidement sur le site de *BFI*, ici, au niveau des champs électromagnétiques, il y a deux (2) lignes haute tension de sept cent trente-cinq mille (735 000) volts qui passent à proximité du site.

4500

Et, puis, on parlait de la poussière cette semaine. Les gens de *BFI* mentionnait qu'il y avait beaucoup de poussière sur le site l'été. Parce quand les camions déchargent des résidus, il y a beaucoup de poussière qui se provoque.

Également, au niveau de la vibration, s'il y a beaucoup de machineries lourdes qui travaillent sur le site, naturellement, il va y avoir de la vibration qui va se produire.

4505

Et, naturellement, qu'on installe un système comme ça à l'extérieur, à l'air ambiant, il y a des variations de température importantes qui peuvent se provoquer. Ma question, O.k.?

4510

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. ROBIN BORGIA :**

4515

Est-ce que c'est prévu qu'il y ait une firme indépendante, quand je dis indépendante, c'est indépendante au niveau des intérêts pécuniaires du projet, O.k., qui va faire les essais et les validations techniques du système?

4520 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Viau?

4525 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Écoutez, en ce moment, on regarde ça avec la firme Odotech. Comment ça va fonctionner? Il va falloir faire un contrat avec eux.

Puis, l'évaluation du système, en fait, nous, on va le faire avec un comité de vigilance.

4530

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Un comité de vigilance...?

4535 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Spécifique aux odeurs. Je vais me référer à l'article de monsieur... que monsieur Bélanger avait référé. Ça marche en Europe. Ces structures-là fonctionnent bien en Europe, on voudrait l'essayer aussi.

4540

Nous autres aussi, ça fait partie de notre programme. Donc, on veut travailler avec les gens alentour de nous.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4545

Et, comment serait constitué un tel comité, monsieur Viau?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4550

Je vais laisser monsieur Normandin en parler un peu plus.

**M. YVES NORMANDIN :**

4555 Vous permettez que je prenne le micro? Je sais que vous avez eu des inconvénients avec le site d'enfouissement, pour les odeurs. Et, c'est peut-être une de vos préoccupations les plus importantes; et on s'en excuse.

Cependant, bon, il y a toujours des... Une usine, je pense que vous pouvez en convenir, c'est que des fois, ça peut fonctionner bien.

4560

Il y a toujours... comme, monsieur, lors de vos visites, vous avez vu qu'il y avait eu une défaillance sur un des puits, le 170.

4565

Cependant, il a été réparé immédiatement et il y a un suivi qui est fait, pour la réparation. Suite quand même après vos réactions vis-à-vis quand même de ce qui s'est passé, on en a tenu compte.

4570

Et, voici un peu ce qu'on veut mettre de l'avant immédiatement. Parce que je pense que vous êtes les gens qui peuvent être *impactés* par le projet. Et, j'en conviens.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, n'oubliez pas...

4575

**M. YVES NORMANDIN :**

Oh! Excusez-moi, Madame.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4580

Regardez rien que moi.

**M. YVES NORMANDIN :**

4585

Pardon, excusez. Donc, ce que nous voulons mettre en place, c'est un programme de réduction et de contrôle des sources d'odeurs fiable qui peut être travaillé avec les gens qui nous entourent et dans lequel il y a différents volets.

4590

Et, ce que je voudrais présenter, c'est plusieurs acétates qui vont résumer un peu les choses. Ce n'est pas un détail mais c'est réellement une réelle intention d'améliorer les choses et de bonifier les choses afin de réduire les nuisances.

4595

Il faut travailler en concert avec les gens. Donc, première des choses, c'est prendre les mesures nécessaires pour réduire les sources d'odeur.

Ça, ce que ça veut dire en termes clairs, c'est comme on le fait actuellement, on inspecte les lieux. On trouve des anomalies. On les répare. On s'assure que les pompes sont mises en place pour capter les condensats.

4600

L'autre point: Développer et mise en place des moyens efficaces et disponibles. Les systèmes qui sont déjà éprouvés, qui sont déjà présents sur le marché.

Suivante. Donc, lorsqu'on veut réduire les sources et les nuisances olfactives, donc c'est d'ajuster constamment les opérations. C'est ce qu'on fait.

4605

Un des points, comme Jean-Marc Viau l'a présenté tout à l'heure, actuellement, oui c'est vrai, actuellement, il y a une zone qui n'est pas captée.

4610

Pourquoi? Parce qu'on attend de voir la décision du Gouvernement. Cependant, j'imagine que compte tenu qu'il y a urgence de la situation, le Gouvernement devrait prendre des mesures assez rapides s'il veut oui ou non que le site soit ouvert ou fermé.

4615

Dans le cas présent, c'est qu'en mettant les systèmes en place, on va aménager des infrastructures pour réduire à la source. Et, aussi installer un programme de Recherche & Développement.

4620

Suivante. Donc, juste pour récapituler quand même en termes historiques très, très courts. Le début des opérations du lieu d'enfouissement ont commencé en dix-neuf cent soixante-huit (1968) sous un autre opérateur.

La centrale électrique a débuté en dix-neuf cent quatre-vingt-seize (1996). Et, la première torchère a été mise en place en octobre dix-neuf cent quatre-vingt-quinze (1995).

4625

L'opération du secteur Est a débuté en juillet quatre-vingt-seize ('96), de mémoire. Et, nous avons modifié à plusieurs reprises et ajouté certains... deux (2) autres torchères.

Et, nous avons mis en place un tuyau de dérivation dans le cas où est-ce qu'on n'a plus d'électricité à la centrale électrique, qu'il y ait un *black-out* complet, exemple, même avec Hydro-Québec, on peut malgré tout détruire le biogaz qui est généré par le site d'enfouissement.

4630

Suivante. Donc, juste pour vous dire les actions qu'on a déjà implantées. Bon, je vais essayer d'être bref. Ça semble beaucoup.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4635

Oui, s'il vous plaît, si vous pouvez peut-être...

**M. YVES NORMANDIN :**

La prochaine?

4640

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Allez, résumer plus vite, là

4645

**M. YVES NORMANDIN :**

À l'essentiel? Donc, les autres mesures de mitigation, donc ça va être d'augmenter la fréquence du suivi des émissions de biogaz à la surface du site quatre (4) fois par année.

4650 Maintenant, on le fait une (1) fois par année. Là on va le faire quatre (4) fois par année.

Deuxième chose, on va suivre en continu l'air ambiant en méthane à quatre (4) points de contrôle. Pourquoi? Parce que le méthane, lui, est le composé du site d'enfouissement le plus important et aussi le plus facilement mesurable.

4655 Deuxième chose, bon, l'installation de nez électroniques, bon. Je pense que je n'ai pas besoin de répéter là-dessus. Mais, Jean-Marc Viau a déjà explicité davantage.

4660 On va ajuster le modèle de dispersion atmosphérique via deux (2) choses: Une validation par un réseau de citoyens, un *panel* de jurés.

Bon, on parle de nez électronique, mais tout le monde a un nez, vous pouvez nous sentir et aussi la même chose.

4665 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Regardez-moi. Regardez-moi.

**M. YVES NORMANDIN :**

4670 Oui, excusez-moi. Donc, pourquoi un *panel* de jurés? Parce qu'il y a eu une expérience qui a été faite à la Communauté urbaine de Montréal, à l'Usine d'épuration, et à cette usine d'opération là ils ont utilisé des citoyens dans les environs de l'Usine d'épuration de la CUM.

4675 Et, bon, en ayant, avec des jeux de cartes et autres, ils peuvent voir l'intensité des odeurs et de valider les modèles aussi de la dispersion des contaminants dont le biogaz.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4680 Alors, c'est ce comité de vigilance, là dont vient de parler... Est-ce que c'est de ça que parlait monsieur Viau?

**M. YVES NORMANDIN :**

4685 Bien, disons que ça peut faire... Le *panel*, ici, c'est des citoyens qui veulent bien participer à l'expérience.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4690 D'accord.

**M. YVES NORMANDIN :**

4695 Mais, cependant, il va y avoir un *panel* de citoyens via le comité de citoyens pour... un comité spécial pour les odeurs.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4700 Ah! Qui seront soit de ces gens-là ou d'autres?

**M. YVES NORMANDIN :**

4705 Il faudrait que ça soit, peut-être, des gens qui sont, peut-être -- comment on pourrait dire, donc -- indépendants jusqu'à un certain point.

Et, l'autre point, c'est la validation par l'ajout d'autres nez électroniques puisqu'on va avoir fait l'essai d'un premier nez électronique. Et, si c'est valide, il y en a d'autres.

**M. ROBIN BORGIA :**

4710 Est-ce qu'on peut revenir à l'essentiel de la question?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4715 Pardon?

**M. ROBIN BORGIA :**

4720 Est-ce qu'on peut revenir à l'essentiel de la question?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui, est-ce que vous êtes sur le point de terminer aussi, parce que...

4725 **M. YVES NORMANDIN :**

Oui.

**M. ROBIN BORGIA :**

4730 Parce que j'ai l'impression que c'est peut-être une présentation qui a eu lieu en quatre-vingt-seize ('96), et puis que...

**M. YVES NORMANDIN :**

4735

Non, malheureusement, je n'étais pas là en quatre-vingt-seize ('96).

**M. ROBIN BORGIA :**

4740

C'est peut-être les mêmes promesses qui ont eu lieu en quatre-vingt-seize ('96)?

**M. YVES NORMANDIN :**

Non.

4745

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, pouvez-vous aller très brièvement, là

4750

**M. YVES NORMANDIN :**

Bien, disons, il y a différents...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4755

Conclure, s'il vous plaît.

**M. YVES NORMANDIN :**

4760

Il y a différents points dans lesquels on veut réellement mettre les efforts importants pour réduire les nuisances auprès des citoyens.

(UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)

4765

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4770

S'il vous plaît!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4775

Merci.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et, quand serait implanté un tel comité?

4780

**M. JEAN-MARC VIAU :**

Bien, nous, ça serait le plus tôt le mettre en place. Il faudrait... On a déjà un Comité de vigilance. On commencerait à faire le programme avec notre Comité de vigilance déjà mis en place.

4785

C'est sûr qu'il faut mettre les infrastructures en place. Et, il faudrait le partir aussi en parallèle. Mais, toute cette procédure-là je pense qu'il faudrait le faire avec la firme Odotech.

4790

Quand est-ce qu'ils vont poser les nez? Quand est-ce qu'est l'ajustement? Comme dit monsieur, il y a peut-être des ajustements à faire. Moi, je ne suis pas un expert dans ce domaine-là

Il faudrait demander à monsieur Pagé pour ça, là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

4795

Non, non, mais très simplement, là on peut avoir une idée du délai?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4800

O.k. Bien, le délai, on veut le mettre en place le plus rapidement possible. Naturellement, si le décret ne vient pas, on ferme, naturellement on ne pourra pas mettre les installations en place.

Mais, si on a le décret, nous autres, on voudrait le mettre en place dans la mesure du possible, dans la première année.

4805

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

O.k.

4810

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà Ça va monsieur?

**M. ROBIN BORGIA :**

4815

Bien, la question était de voir s'il y avait vraiment une firme indépendante qui pourrait valider les essais techniques sur le système?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

4820

J'avais répondu à ça. Il faudrait que je voie avec la firme Odotech encore, là pour les modalités là-dessus. C'est lui l'expert, je ne peux pas dire oui ou non.



**M. ROBIN BORGIA :**

4825

Parce qu'on peut capter naturellement les odeurs pendant une (1) journée, une (1) semaine, un (1) mois. Mais, si le système n'est pas fiable, le système n'est pas fiable, hein.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4830

Alors, voilà Alors, merci beaucoup. Monsieur Mario Desrosiers.

**M. MARIO DESROSIERS :**

4835

Bonsoir!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4840

Oui, bonsoir!

**M. MARIO DESROSIERS :**

Je vais passer ma première question à François Valiquette.

4845

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Rebonsoir!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4850

Bonsoir!

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

4855

C'est une question toute courte. La question est à l'effet qu'au bout du chemin de la Presqu'île, si vous avez eu l'occasion d'aller faire un tour, là où il y a les rues Jean-Pierre, Chantale et tout ça, là..

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4860

Oui.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

4865            Quand vous revenez en allant vers Charlemagne, dans le croissant, il y a une tour de radio. Je ne sais pas si vous avez remarqué, là je ne sais pas si on a vu des vues de ce... Puis, peut-être que la tour de radio est localisée, je ne le sais pas.

                 Est-ce qu'elle est sur le plan?

4870

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

                 Il y a une antenne de téléphonie.

4875

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

                 Il y a une antenne de téléphonie.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

4880

                 Il y a une antenne de téléphonie, hein. Vous l'avez remarquée?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4885

                 C'est plutôt une antenne de téléphonie, hein, c'est ça?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

                 Elle est...

4890

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

                 Elle est à gauche.

4895

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

                 ... dans le bas de l'image, là

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

4900

                 Bien, là si on regarde, là face à moi, donc elle est à.. oui, à peu près, là là exactement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4905

                 Elle est inscrite.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Il y a une antenne de téléphonie.

4910

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui.

4915

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Elle est inscrite sur la carte.

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

4920

Elle est là O.k. Moi, je voulais savoir, là la hauteur, s'ils ont la hauteur de cette antenne-là et de quelle façon ça se compare, là aux cinquante-cinq (55) mètres anticipés?

4925

Ça nous donnerait à nous les citoyens, aussi, une bonne idée, là Parce que cinquante-cinq (55) mètres, on parle quasiment de deux cents (200) pieds.

Alors, quelle hauteur est cette antenne et s'ils pouvaient nous fournir cette information-là?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

4930

Nous avons eu, à un moment donné, avec les pylônes, là vous nous aviez fait une démonstration. Là il y en a eu qui n'est pas virtuel. Est-ce que vous pouvez faire la différence visuellement?

4935

**M. DANIEL BOISVERT :**

On n'a pas cette information-là Madame. Les points de repère qu'on pourrait vous fournir c'était l'image qu'on vous a présentée, je pense, c'était mardi après-midi, un pylône 315 Kv comme celui qu'on retrouve au niveau de l'Autoroute 640 que je mentionnais que c'était une hauteur qui se situait, généralement, entre quarante-sept (47) et soixante (60) mètres.

4940

On voyait, je peux la représenter encore une fois, ça peut donner un aperçu aux citoyens qui veulent se faire une idée. Mais, par rapport à cette tour, la tour dont on parle, je n'ai pas de point de repère.

4945

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Vous ne connaissez pas, bref, la hauteur de cette tour? Elle n'a pas été mesurée pour les besoins du projet, là Voilà

4950

**M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

O.k. Merci.

4955 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie. Votre deuxième question, monsieur Desrosiers?

4960 **M. MARIO DESROSIERS :**

Oui, O.k., la question est au ministère de l'Environnement et de la Santé.

4965 Après avoir entendu, encore cette semaine, tous les produits qui sont enfouis dans le site, les ordures ménagères, il y a des produits toxiques sûrement, il y a des carcasses d'animaux et autres, de la terre, bien, on recouvre ça avec de la terre contaminée. Il y a des goélands qui se promènent là-dessus puis qui font des *chiasses* un peu partout. Il y a des biogaz, la pollution par les camions, leur échappement, leur système d'échappement.

4970 Il y a une chose peut-être que je n'ai pas entendue cette semaine, mais il doit y avoir sûrement de l'évaporation de lixiviat quand il fait bien chaud l'été.

C'est comme d'autre chose, ça doit s'en aller dans l'air, ça, plus que quand il fait froid. En tout cas, là j'en oublie. Puis, il y a des choses que je ne sais pas qui sont dans le site.

4975 Après tout ça, là je demande au Ministère qu'il nous dise, j'aimerais ça qu'il nous dise s'il est encore convaincu que moi, ma famille est à l'intérieur de un (1) kilomètre. Je voulais juste qu'ils me disent qu'ils sont encore convaincus que moi, comme citoyen, je ne suis pas lésé là-dedans *pantoute*, que tout est correct puis qu'il n'y a pas de problème et que dans vingt (20) ans, là je n'aurai pas de compte à rendre à mes enfants.

4980

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Docteur Bélanger, est-ce une telle assurance peut être donnée?

4985 **Dr MARCEL BÉLANGER :**

4990 Moi, j'ai demandé des études complémentaires, entre autres, pour le risque cancérigène, une évaluation de risques théoriques qu'on puisse comparer à d'autres évaluations de risques qui ont été faites ailleurs pour m'assurer, pas parce que je crois, puis pas parce qu'on a des évidences qu'il y a des problèmes, mais pour s'en garantir.

C'est quelque chose qui, à mon avis, aurait dû apparaître dans l'Étude d'impacts et qui n'y était pas. Parce que le risque cancérigène, c'est celui qu'on craint le plus.

4995 Même si on n'a pas d'évidence qu'il est réel, je veux m'en assurer. Je veux voir les chiffres et je veux voir l'étude de dispersion. Et, je veux m'en assurer.

5000 À cet égard-là j'ai une inquiétude pour laquelle je demande quelque chose. À l'égard des  
lixiviats, j'ai aussi un problème. Parce que dans le cas présent, du point de vue de la santé  
publique, les critères de suivi environnemental ne sont pas des critères de suivi qui, aucunement,  
évaluent le risque à la santé.

5005 Alors, j'ai demandé aussi des choses supplémentaires à cet égard-là. Mais, je dois mettre  
en bémol que ce n'est pas parce que je crois qu'il y a des problèmes, c'est parce que je veux avoir  
la certitude.

Alors, si vous me demandez des assurances, je ne les ai pas. Je les ai demandées. Je  
crois qu'on est en mesure de me les produire, mais je ne les ai pas vues; et je les attends.

5010 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci, docteur Bélanger. Est-ce qu'on peut aller voir monsieur Mbaraga là-dessus?

5015 **M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente, évidemment, on est toujours en cours d'analyse. Mais, je vais  
y aller très brièvement. On ne peut pas donner aux citoyens l'assurance à cent pour cent (100 %) que telle chose ne va pas arriver.

5020 Surtout quand on n'est pas capable de faire une validation ou une justification qui a,  
justement, comme docteur Bélanger l'a répété quasiment depuis quatre (4) jours, comment dire,  
une relation de cause à effet.

5025 Donc, c'est ça. On est dans un domaine scientifique. On fait l'évaluation au meilleur de  
nos connaissances. Mais, quand vous demandez l'assurance, parce que, vous comprenez, ça veut  
dire: Avez-vous une assurance à cent pour cent (100 %) à me donner que mon enfant n'aura pas  
de cancer? Si votre... Quoi? Excusez, Madame la Présidente.

5030 **M. MARIO DESROSIERS :**

Non, je vous demande...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5035 Regardez-moi. Regardez-moi.

**M. MARIO DESROSIERS :**

5040 Je n'ai pas parlé de cancer. Pardon?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Regardez-moi.

5045 **M. MARIO DESROSIERS :**

Je n'ai pas parlé de cancer, là J'ai parlé, là de maladie, là Le cancer, c'est une chose, là La maladie, c'est autre chose. Je veux savoir s'il n'y aura pas de...

5050 Autrement dit, ce n'est pas compliqué, si on prend comme les mines d'amiante, là bien il y a des recours qui se font parce que, bon, ils se sont aperçu qu'ils ont fait des... il y a des choses qui sont arrivées puis que ce n'est pas correct.

5055 Ça fait qu'on vas-tu avoir le droit, d'abord si jamais admettons qu'il arriverait, dans vingt (20) ans, là que tout le monde est malade dans le secteur à cause de ça, puis que c'est prouvé, ça veut dire qu'on va avoir le droit d'avoir des recours? Je ne le sais pas, là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5060 Bon, là-dessus, évidemment, ce n'est pas... la Commission ne peut répondre à cette question, la dernière, là précisément. Mais, sur le type de maladies, vous pouviez... le docteur Bélanger m'a fait signe qu'il avait un complément de réponse là-dessus.

5065 Alors, est-ce que vous pouvez compléter ce que vous vouliez dire?

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Sur les types de maladie? Non. Non.

5070 (UNE PERSONNE NON IDENTIFIÉE PARLE HORS MICRO)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5075 S'il vous plaît! S'il vous plaît, monsieur! S'il vous plaît! Alors, vous m'avez fait signe?

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Ce que je peux dire...

5080 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

5085

Ce que je peux dire, c'est que toujours en toxicologie comme en n'importe quoi, le risque zéro (0) ça n'existe pas. Alors, ce qu'on fait, c'est qu'on analyse des risques et on voit si c'est important ou pas.

5090

C'est ce qu'on veut faire avec une étude de dispersion. On voit si les risques, au meilleur des connaissances scientifiques, sont significatifs ou pas.

Mais, le risque zéro (0), assurer le risque zéro (0), ça ne se fait pas jamais, pas en médecine.

5095

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Voilà. Alors, merci, monsieur Desrosiers. J'appelle maintenant, monsieur Martin Thivierge, s'il vous plaît. Bonsoir, monsieur Thivierge!

5100

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Bonsoir! Bonsoir, monsieur Haemmerli!

5105

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Pourriez-vous prendre, mettre le micro comme ça, oui, juste devant vous pour que tout le monde puisse bien vous entendre.

5110

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Oui. Bon, je répète. Bonsoir! Bonsoir, monsieur Haemmerli!

5115

Hier, vous semblez bien content d'avoir eu un spécialiste qui a pu répondre à moi et à ma femme concernant les problèmes reliés aux animaux, aux gros animaux.

Bon, là ce soir, je suis venu un petit peu tardivement parce que j'ai fait certains travaux. Puis, je pense que les réponses qu'on m'a données à moi personnellement hier n'étaient vraiment pas bonnes et sans aucun intérêt.

5120

Parce que j'ai fait quatre heures (4:00) de recherches sur les sites Internet, puis j'ai relié qu'il y avait eu trois (3) ouvrages de faits et trois (3)... sur les maladies reliés aux animaux près de sites ou d'usines à travers le Canada.

5125

Puis, ça s'avère être très grave. Puis, je n'ai pas pu les sortir parce qu'ils sont à titre seulement que consultatif sur l'Internet. Je ne pouvais pas les imprimer.

Ça fait que le monsieur qui m'a répondu hier, il ne savait pas de quoi il parlait.

5130 Ça fait que là moi, je n'ai pas eu mes réponses. Et, je n'ai pas eu mon spécialiste. Moi, j'ai envie d'avoir des réponses à mes questions avec un vrai spécialiste.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5135 À votre connaissance, docteur Bélanger, est-ce qu'au ministère de la Santé ou dans une faculté il y a des spécialistes nettement identifiés?

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5140 Moi, j'ai sorti... Excusez. Moi, j'ai sorti ici huit (8) ou neuf (9) maladies dont la salmonella qui est reliée aux goélands, répertoriées dans le système. Il y a eu des études de faites.

Les infections aux... à des poches, là peu importe. J'ai recensé une dizaine de maladies dont trois (3) études de faites. Puis, le gars qui m'a répondu hier, pour mes deux (2) petites questions très simples, il n'était vraiment pas au courant ou il m'a dit...

5145

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Pouvez-vous, premièrement, déposer ces documents à la Commission?

5150

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Je ne les ferai pas ce soir, là Ça ne me dérange pas de tous vous les donner. Il y a même des cas vécus de chevaux qui ont été sauvés par miracle et ils étaient moins près que moi je suis près du site.

5155

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon. O.k. Vas-y, John.

5160

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Thivierge...

5165

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Ça fait que je ne comprends pas qu'on m'ait promis un spécialiste dont vous aviez l'air très très content, puis l'homme qui nous a répondu à moi et ma femme, hier, est-ce qu'il a répondu au mieux de sa connaissance ou bien...?

5170

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**



Monsieur Thivierge, monsieur Thivierge?

5175 **M. MARTIN THIVIERGE :**

Oui, oui. Je m'excuse, je suis un petit peu...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5180

Non, non.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5185

J'ai travaillé toute la journée, j'ai fait des recherches, je suis un petit peu surmené cette semaine.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5190

Bon, on va regarder tout ça.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5195

On va essayer d'avancer un petit peu avec vous, là Mais, ce qu'on peut vous dire, *a priori*, c'est que si vous reformulez votre question et que vous l'accompagnez des documents que vous avez trouvés, on va s'occuper...

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5200

Je comprends. Mais, là ma femme n'est pas ici non plus ce soir pour poser ses deux (2) propres questions qu'elle avait.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5205

Mais...

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5210

Ce que je veux dire, ce qu'on a demandé, moi, j'ai... ma femme a posé deux (2) questions en quatre (4) jours. Je pense que ce n'était pas l'extrême, deux (2) petites questions bien simples.

Puis, on se demande si on a été bien répondu. On nous avait promis qu'on aurait des réponses à nos questions, qu'on pouvait poser toutes les questions qu'on voulait.

5215

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bon.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5220

Mais, là elle n'est pas là ce soir. C'est impossible pour elle. Ça fait que moi, je veux reposer mes quatre (4) questions. Puis, je veux avoir une réponse.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5225

Bon, alors, voilà

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5230

Alors, reposez-les. Transmettez-les à la Commission avec les documents que vous avez trouvés et la Commission trouvera un moyen de trouver les réponses, d'essayer de trouver les réponses que vous cherchez.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5235

Ça ne sera pas entendu par personne, là C'est ça le problème. C'est que...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5240

On va...

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5245

J'ai peur, j'ai peur que ça...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5250

Ça vous être, vous allez l'avoir sur le site Internet de la Commission. Vous allez l'avoir dans les centres de documentation. Aussitôt que les réponses vont nous être acheminées, on va vous les déposer.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5255

Ça va être un document public au même titre que les comptes rendus des réunions.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5260

Et, comme vous avez entendu, nous exigeons ces documents dans les très meilleurs délais.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5265 Parce que là moi, j'ai fait le travail sur deux (2) ordinateurs. Je n'ai pas été capable d'imprimer ces devoirs-là et ces... je ne sais pas comment on peut les appeler, mais il faudrait absolument les sortir pour qu'on puisse les consulter et que vous les ayez. Puis, moi, je voudrais poser mes quatre (4) autres questions.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5270 Écoutez, vous allez...

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5275 Donnez-moi comment faire, mais...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5280 Je répète ce que je vous ai dit: Vous reformulez vos questions. Vous joignez au moins les références ou les bouts d'articles que vous avez pu sortir.

La Commission va s'organiser pour obtenir ces publications et essayer d'obtenir un avis autorisé et s'organisera pour vous faire fournir une réponse le plus rapidement possible.

5285 Si vous nous demandez comment procéder, c'est comme ça qu'on va faire.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5290 O.k. Puis là ce soir, il n'y a pas personne qui peut répondre pour...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Non, ce soir, non.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5295 ... pour rien?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5300 Non.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Ni pour les maladies causées par les insectes ou peu importe?

5305

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Non.

5310

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Non.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5315

Il n'y a pas personne dans la salle qui...?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5320

Ce soir, non.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

Rien *pantoute*?

5325

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, il nous faut acheminer les questions par écrit. Et, la Commission, d'ailleurs, elle-même, a des questions qu'elle acheminera aussi par écrit à différents experts et au Ministère.

5330

Merci.

**M. MARTIN THIVIERGE :**

5335

C'est tout le temps que je voulais prendre.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci, monsieur Thivierge.

5340

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

5345

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Robert Ménard, s'il vous plaît.

**M. ROBERT MÉNARD :**

5350

Pour poser adéquatement ma question, j'aurais besoin du graphique qu'on a vu de la provenance des matières résiduelles.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5355

Les pointes de tarte?

**M. ROBERT MÉNARD :**

5360

Oui, c'est ça.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5365

O.k.

**M. ROBERT MÉNARD :**

O.k. Si j'avais bien compris, les autres territoires, c'est la Montérégie?

5370

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

C'est ce qu'on nous a dit, oui.

**M. ROBERT MÉNARD :**

5375

O.k.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

5380

C'est ça principalement, oui.

**M. ROBERT MÉNARD :**

5385

Donc, on est en train de nous dire que la Montérégie, elle envoie autant de déchets que l'Île de Montréal au complet?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5390

Pourriez-vous apporter cette précision? Parce que vous avez écrit dans votre Étude d'impacts que vous acceptiez les matières résiduelles en provenance de Montérégie, en l'occurrence, seulement si vous n'aviez pas atteint votre neuf cent mille (900 000) tonnes.

Alors, pouvez-vous nous expliquer tout ça, là?

5395 **M. JEAN-MARC VIAU :**

C'est exact, si on n'atteint pas notre neuf cent soixante-dix mille (970 000) tonnes, on peut aller à l'extérieur des territoires qui sont nommés par les autres pointes de tarte. Donc...

5400 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Mais, vos pourcentages, là ils correspondent à quoi? À des tonnages, à des volumes?

5405 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Des tonnages.

**M. ROBERT MÉNARD :**

5410 O.k. Ils reçoivent bien autant de déchets de la Montérégie que de Montréal, c'est ça?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bien, à cinq pour cent (5 %) près, la réponse est oui.

5415

**M. ROBERT MÉNARD :**

O.k. Mais, pourquoi qu'ils n'appellent pas la tarte tout simplement Montérégie au lieu de *Autres territoires*?

5420

Et si, si le tonnage est si important...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5425 Non, non, attendez, là. Qu'est-ce que vous voulez démontrer avec cette question-là? Où c'est que vous allez, là hein?

On veut bien vous aider, mais...

5430 **M. ROBERT MÉNARD :**

Non, mais ce n'est pas à moi de répondre aux questions.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5435

Non, mais on va la reformuler. Mais, peut-être, là pour qu'on comprenne bien ce que vous voulez?

5440 **M. ROBERT MÉNARD :**

O.k. Mais, pourquoi, d'abord, si le tonnage qui vient de la Montérégie est si important pourquoi il n'y a pas une tarte: Montérégie, et il y aurait une autre tarte *Autres*?

5445 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va aller vérifier. Est-ce que quand vous écrivez *Autres territoires*, c'est... Je repose une question d'il y a quelque instant. Est-ce que c'est exclusivement la Montérégie?

5450 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Non, il y a d'autres territoires.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5455

Bon, alors, pouvez-vous nous les identifier?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

5460

Bien, je vais demander à..

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ah!

5465

**M. JEAN-MARC VIAU :**

On le prend en note et on va répondre plus tard. On va répondre le plus tôt possible.

5470 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Et, est-ce que ces autres territoires là font également partie du surplus que vous ne prenez, c'est-à-dire du bloc que vous ne prenez que si vous n'avez pas atteint votre...?

5475 **M. JEAN-MARC VIAU :**

Oui, c'est ça.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5480

C'est ça. Alors, c'est Montérégie et *Autres* que vous prenez lorsque vous n'avez pas atteint votre bloc de neuf cents quelque mille (900 000) tonnes.

Alors, on va faire déposer cette réponse dès les premiers jours de la semaine prochaine.

5485

**M. ROBERT MÉNARD :**

O.k. Bien, là ça serait ma première ou ma deuxième question?

5490

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Là c'est votre deuxième, là O.k. On s'entend. Il y avait des éclaircissements qu'on est allés chercher, nous aussi, là

5495

**M. ROBERT MÉNARD :**

Alors, bien, ma deuxième question s'adresserait au promoteur aussi.

5500

Si dans, le cas échéant, en été, où je n'ai pas d'air climatisé chez moi, et je n'ai pas non plus de piscine où je peux me mettre sous l'eau, qu'est-ce que je dois faire pour me prémunir des *nuisibilités* des biogaz?

(RIRES)

5505

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

5510

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

S'il vous plaît!

5515

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Alors, monsieur Viau, est-ce que, bon, vous êtes conscient des inconvénients. Vous avez tout à l'heure évoqué un programme tout neuf, là

5520

**M. JEAN-MARC VIAU :**

C'est ça. Nous, notre option, c'est de gérer à la source les odeurs, justement pour être moins un embarras. On est conscients qu'on est une opération qui peut générer des odeurs.



5525 Et, on prend les moyens en conséquence et on veut en prendre d'autres aussi pour les réduire.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5530 Alors, monsieur Ménard?

**M. ROBERT MÉNARD :**

Ma question, c'est: moi, qu'est-ce que je dois faire?

5535

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur Ménard, je me demande s'il y a ici les personnes qui peuvent répondre. Est-ce que le ministère de la Santé a...?

5540

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Faites pousser beaucoup de fleurs.

5545

(RIRES)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, écoutez. Un instant, un instant. S'il vous plaît!

5550

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

S'il vous plaît!

5555

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît. Je pense, monsieur Ménard, oui, je pense que ça peut faire partie des réflexions que vous pourriez nous amener très bientôt.

5560

Parce que je présume que vous serez à cette deuxième partie de l'audience et là-dessus, les réflexions que vous pourrez nous apporter, les interrogations de réflexions que vous apporterez feront partie des bagages qui nous apporteront notre réflexion aussi. Alors...

**M. ROBERT MÉNARD :**

5565

Est-ce qu'il pourrait m'expliquer c'est quoi l'idée des fleurs, là-dedans?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5570 Ah! Je pense que...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5575 Monsieur Ménard, votre question...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît!

5580 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Enfin, d'après ce que vient de dire la Présidente, là par rapport à la deuxième partie, votre question a, comment je dirais ça, aurait plus l'allure d'un commentaire que d'une question.

5585 Ce que vous venez de nous dire c'est que vous êtes... il n'y a pas moyen de se prémunir et vous voulez nous en faire part. Alors, c'est plus un commentaire qu'une question.

**M. ROBERT MÉNARD :**

5590 J'aimerais quand même savoir pourquoi le monsieur a répondu de faire pousser des fleurs?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bien, alors...

5595

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Parce que je n'avais rien à répondre vraiment. Il reste à se boucher le nez aussi. Écoutez, on le sait tous...

5600

(RIRES)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5605 Alors, voilà S'il vous plaît! S'il vous plaît!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

S'il vous plaît.

5610

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5615 S'il vous plaît! Alors, je demande, s'il vous plaît, je demande la collaboration de tous, partout, partout dans cette salle. Partout dans cette salle. S'il vous plaît! S'il vous plaît!

(DES PERSONNES NON IDENTIFIÉES PARLENT HORS MICRO)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5620

Écoutez, non. Écoutez! Écoutez. Alors, je suspends...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5625

S'il vous plaît!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5630

La Commission se retire. Et, j'espère que lorsque nous reviendrons, que chacun se ramènera aux règles et au décorum que nous avons demandé.

-- À 22 h 42, SUSPENSION

-- À 22 h 50, REPRISE DE L'AUDIENCE

5635

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

J'appelle monsieur Jacques Vautour.

5640

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Madame la Présidente, est-ce que je peux prendre la parole, s'il vous plaît?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5645

Oui, docteur Bélanger.

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

5650

Bon, je veux auprès de l'assemblée poser mes excuses pour ce que j'ai dit. Ce n'était pas mon intention... et c'est un peu comme l'histoire de la tête sous l'eau, là

Ce que ça signifiait ma réponse, c'était de dire à ce monsieur-là qu'il n'y a pas vraiment de solutions pour se prémunir des odeurs qui sont dans l'air environnant.

5655

C'est exactement ce que je voulais dire. Et, qu'il y a beaucoup d'autres moyens qui doivent être pris, entre autres, certainement faire reconnaître le problème, évaluer la possibilité de réduire au minimum, comme la compagnie veut le faire.

5660

Et, éventuellement, penser compensation, penser Comité de vigilance, penser échanges sérieux pour faire admettre le problème et le gérer.

Ce n'était pas du tout sérieux la réponse dite: *mettre des fleurs*, c'est parce que ça peut masquer les odeurs, mais ce n'est pas une solution.

5665

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors...

5670

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

Je l'ai dit et je l'affirme. Et, c'est exactement la même chose pour l'autre hypothèse de se boucher le nez, c'était...

5675

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors...

5680

**Dr MARCEL BÉLANGER :**

... tout ça pour dire: Il n'y a pas de solution quand les odeurs nous environnent.

Excusez-moi, Madame la Présidente. Excusez-moi.

5685

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous prenons acte de vos excuses, docteur Bélanger.

5690

Alors, monsieur Vautour, vos questions, s'il vous plaît, vos deux (2) questions.

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Oui, merci. Bien, bonsoir à nouveau, là Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

5695

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir!

5700

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Ma question ça touche toujours sur les terres agricoles étant donné qu'on a des fermes. Et, je parle au nom de mes voisins, là

5705

C'est à propos des puits de surface, des puits artésiens et des ruissellements, là Est-ce que ça serait possible, le plus tôt possible, encore, excusez, là le lexique, de faire des tests près de chez nous?

5710

Vous l'avez déjà touché cet élément-là mais je me suis informé auprès de mes voisins. Puis, eux autres depuis une vingtaine, vingt (20), vingt-cinq (25) ans, ils n'ont pas eu connaissance ou ils ont oublié, là si ça déjà été fait.

5715

Ma question, ça serait: Est-ce que c'est possible de faire des tests pour voir si nos puits ou les environs de nos puits, les ruissellements, sont en bonne santé?

Ça serait ma première question.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5720

On va aller voir le ministère de l'Environnement là-dessus.

Est-ce que, pour bien répondre à la préoccupation de monsieur Vautour, il vous apparaît suffisant que le programme d'auto-échantillonnages du Ministère avec l'envoi à des laboratoires que vous autorisez, là est-ce que c'est suffisant?

5725

**M. JEAN MBARAGA :**

5730

Madame la Présidente, je vais référer la question à Marie-Josée Gauthier qui va vous parler de ce qui est du contrôle de l'eau potable.

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

5735

En fait, c'est qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de contrôle au niveau des puits privés. C'est le particulier lui-même qui a la responsabilité de son puits.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5740

Mais, à cause de la nature même de l'environnement des puits, donc dans le secteur et chez monsieur Vautour, est-ce que ce type d'échantillonnages qui, de mémoire, ne concernent que les coliformes totaux...

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

5745 Hum.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça serait suffisant? Est-ce qu'il y a autre chose?

5750

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Oui, oui, oui. On a un règlement qui est le Règlement sur l'eau potable où on a plusieurs paramètres.

5755

Donc, la personne qui veut savoir si son eau est potable peut faire tous ces paramètres-là là Ce n'est pas juste les coliformes.

5760

Nous, c'est ce qu'on a fait dans un programme X . Mais, il y a plusieurs autres paramètres en fonction du Règlement sur l'eau potable.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5765

Bon. Et, le citoyen peut-il savoir... Où est-ce qu'il trouve les informations pour savoir quels paramètres il doit faire analyser, là?

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Il peut communiquer avec la Direction régionale.

5770

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Il n'a qu'à vous appeler?

5775

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5780

Alors, ça va, monsieur Vautour?

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5785

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5790           Alors...

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5795           C'est ça, je posais cette question-là parce que mon inquiétude est que durant l'été... Bien, nous, nos terres, elles finissent aux bornes, là de Lachenaie.

              Puis, durant l'été, il y a des petits ruissellements, puis réellement, ç'a la même odeur que les...

5800           **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

              Et, est-ce que vous avez des puits de surface ou un puits artésien chez vous, là?

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5805           De surface.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5810           De surface. Alors...

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5815           En majorité, tous les gens...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

              ... vous auriez intérêt, sans doute, à communiquer rapidement avec la Direction régionale.

5820           **M. JACQUES VAUTOUR :**

              Bon. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5825           Votre deuxième question?

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5830           Ma deuxième question, c'est ça, on a touché tantôt, c'est comme une sous-question à propos du sable.

5835 J'avais demandé la quantité de sable. On m'a répondu, puis l'épaisseur et tout ça. Mais, suite aux discussions et aux réponses aux gens qui m'ont suivi, monsieur Viau a parlé souvent que c'était recouvert de terre soit contaminée B ou C , là

5840 Ma question, ma deuxième question, c'est le sable, je ne sais pas quel, si vraiment c'est encore la même quantité, là Tu sais, il parle de recouvrement souvent de terre.

Le sable, il provient d'où? Parce que...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5845 On va aller voir ça. On va aller voir...

**M. JACQUES VAUTOUR :**

5850 Excusez, c'est parce qu'on sait que le sable, il n'est pas facile quand même à trouver même si on est dans une région, là où est-ce qu'il y a du sable partout, mais on le paye.

Ce n'est pas gratuit puis, de connaissance, je sais que c'est dispendieux. Puis, je voudrais savoir de quel endroit il vient.

5855 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

On va aller voir ça. Alors, monsieur Viau, la provenance?

**M. JEAN-MARC VIAU :**

5860 Comme c'est marqué dans l'Étude d'impacts, et ça c'est sur les terrains adjacents, notre voisin, les sablières... la Sablière Champlain.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5865 Ça provient de la Sablière Champlain.

**M. JEAN-MARC VIAU :**

5870 Mais, on en prend le moins possible, comme je disais, parce que justement on ne veut pas consommer du sable, mais plutôt d'autres types de matériel équivalent qui sont moins...

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5875 *Valorisable.*



**M. JEAN-MARC VIAU :**

5880 *Valorisable, excusez.*

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5885 Alors, voilà monsieur Vautour, ça provient de la Carrière Champlain.

**M. JACQUES VAUTOUR :**

Champlain. Merci beaucoup.

5890 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie. Maintenant, madame Martine Mathieu.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

5895

Rebonsoir! Ma question va probablement concerner les deux (2) parties. C'est concernant les audits. On sait que les audits sont faits de manière ponctuelle.

5900 Habituellement, les audits sont à des... les gens sont prévenus d'avance à la date dite pour un audit. Ce que j'aimerais savoir: les audits, est-ce que c'est des audits pour le travail? Est-ce qu'il y en a aussi qui sont faits auprès des citoyens dans les zones qui sont contiguës et ciblées?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5905 Et, qui seraient faits par...?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Par...?

5910

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Bien, c'est ça. Je ne sais pas les audits par qui ils sont faits non plus.

5915 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Vous vous référez, quand vous parlez de celles du travail, est-ce que vous référez aux inspections que le ministère de l'Environnement fait sur le site?

5920

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Bien, c'est ça. Les audits, est-ce qu'ils sont faits par le ministère? Moi, je ne le sais pas.

5925

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Cette question-là a été abordée ce soir ou en tout cas dans la journée.

5930

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Ah!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5935

Où on a demandé... On va demander à madame Gauthier peut-être juste de préciser comment vous procédez à l'inspection du lieu?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

5940

Puis, les comptes rendus et tout, là?

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Quand vous parlez d'audits, là vous parlez de nos programmes d'inspections?

5945

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, s'il vous plaît.

5950

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

C'est la question?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

5955

Oui.

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

5960

O.k. C'est parce que *audit* pour nous, ça peut être autre chose, là

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui.

5965

**Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Donc, effectivement, nous effectuons des visites mensuelles qui sont... on n'avertit pas le promoteur avant de se présenter. Et, c'est des journées différentes dans le mois.

5970

Et, on a un programme d'inspections, là qu'on a établi particulièrement pour UTL où on vérifie, bon, la réglementation, les normes dans les règlements si c'est respecté.

Les certificats qu'on a délivrés avec les conditions qu'on y a incluses, ainsi que le Décret.

5975

**Mme MARTINE MATTIEU :**

D'accord. Alors, j'aimerais savoir, habituellement, lorsqu'ont lieu des audits, c'est qu'on suit les procédures qui sont faites soit par la compagnie, en ce cas-ci *BFI*, et dans la partie qui fait l'audit, donc le Ministère, peut faire des recommandations pour des changements parce que c'est non conforme ou conforme.

5980

Est-ce que ça serait possible d'avoir la liste des recommandations qui ont été faites auprès de *BFI* pour des changements, ainsi que la date à laquelle ç'a été fait?

5985

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Madame Gauthier ou monsieur Mbaraga?

5990

**M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente, à ce moment-là il faudrait voir, justement, dans les inspections du Ministère s'il y a eu des points qu'ils ont notés et qui ont été obligés d'être corrigés.

5995

Sûrement qu'il y a eu des avis d'infraction. Or, ça, ç'a été déposé à la Commission. Suite à ces avis d'infraction là qu'est-ce qui s'est passé. Là c'est les solutions dont madame demande.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

6000

Bien, enfin, oui.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

6005

Est-ce que vous pouvez extraire ces recommandations? Puis, après ça on ira voir le promoteur?

**M. JEAN MBARAGA :**

6010 Bien, sachant l'objet des avis d'infraction, si on n'est pas allé jusqu'à l'infraction, c'est que ça a été corrigé.

Donc, je vais demander à madame Marie-Josée Gauthier, justement, de vous dire ce qui s'est passé, à titre d'exemples, parce qu'on ne peut pas tout réciter.

6015 **Mme MARIE-JOSÉE GAUTHIER :**

Bien, ce qu'on fait lorsque, je ne le sais pas, par exemple, je me souviens d'une infraction, là notée. Il y avait des déchets, là sur le site, des papiers qui volaient.

6020 Donc, on a envoyé un avis d'infraction afin que les déchets soient ramassés, là C'est un exemple, effectivement, là Il y en a d'autres.

J'ai déposé la liste des avis d'infraction. Mais, on donne un certain délai. On retourne pour constater si les correctifs ont été apportés.

6025

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Donc, les avis d'infraction qui, implicitement, contiennent les correctifs à apporter font partie des documents déposés.

6030

**Mme MARTINE MATTIEU :**

Avec les dates auxquelles ont eu lieu ces recommandations?

6035

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Oui, oui.

**Mme MARTINE MATTIEU :**

6040

D'accord. Merci.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6045

Merci beaucoup. Et, j'appelle madame Diane Lacerte, s'il vous plaît.

**Mme DIANE LACERTE :**

Bonsoir, Madame la Présidente, Monsieur!

6050

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir!

6055 **Mme DIANE LACERTE :**

Si vous permettez, ma première question, j'aimerais que monsieur François Valiquette l'adresse pour moi.

6060 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Valiquette. Est-ce que monsieur Valiquette est dans la salle?

**Mme DIANE LACERTE :**

6065

Ah! Monsieur Bernaquez.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6070

C'est monsieur Bernaquez qui va...

**Mme DIANE LACERTE :**

Changement de dernière minute, excusez-moi.

6075

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Rebonsoir, Madame!

6080 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir!

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

6085

Madame, à l'école, quand on était jeune, on nous a fait la démonstration que de l'eau, ça s'évapore, puis ça fait des nuages. Puis, je vais m'arrêter là

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6090

Nous avons de la difficulté à vous entendre. Approchez le micro.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

6095

Approchez le micro.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

6100 Je m'excuse. À l'école, quand on était jeune, on nous a fait la démonstration que de l'eau, ça s'évapore, ça fait des nuages et que ça retombait en pluie.

Je m'arrête là pour ça. Madame, on connaît tous l'impact des pluies qui contaminent notre environnement sur les arbres, les surfaces de terre.

6105 Il ne faut pas oublier qu'au site il y a des bassins de rétention, des surfaces de terre, des étangs. Et, ce sont tous des milieux humides contaminés à différents niveaux par plusieurs contaminants. Ça s'évapore.

6110 Je reviens à mon analogie de tantôt. Puis, j'aimerais, Madame, que la Commission dirige la question que j'ai formulée aux instances pour qu'on ait des réponses les plus pertinentes possible.

6115 A-t-on des études sérieuses et qui démontrent scientifiquement qu'il n'y a pas d'impact sur les humains et sur l'environnement, et l'environnement sous toutes ses formes, pour que les ministères concernés et ces mêmes ministères qui guident nos ministres à prendre des décisions, puis qu'on l'espère qui seront les plus profitables pour l'avenir des citoyens?

J'aimerais une réponse: oui ou non, Madame.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6120

Monsieur Mbaraga, est-ce que vous avez dans la documentation les études qui pourraient apporter une telle assurance?

**M. JEAN MBARAGA :**

6125

C'est ce que je cherchais auprès de mon collègue. Je vais le laisser prendre la parole.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6130

Le plus brièvement possible, s'il vous plaît.

**M. MICHEL BOURRET :**

6135

Oui, oui, bien sûr.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

6140 **M. MICHEL BOURRET :**

On a eu, à ma connaissance, il y a eu une étude qui a été faite en Estrie sur... Il y a eu de l'échantillonnage de l'air ambiant à proximité de bassins de traitement.

6145 Quelles sont les conclusions, là? Je ne m'en rappelle pas.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que...

6150

**M. MICHEL BOURRET :**

Mais, ça ne conclut pas nécessairement qu'il y a des risques à la santé, là Mais, il y a des données de qualité de l'air à proximité de bassins, à proximité de lieux d'enfouissement et...

6155

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Ça proviendrait de l'Université de Sherbrooke ou d'un chercheur qui...?

6160 **M. MICHEL BOURRET :**

Non, ç'a été fait par le ministère de l'Environnement, mais... la Direction régionale de l'Estrie.

6165 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'on peut mettre la main là-dessus? Est-ce que c'est possible de l'avoir?

**M. MICHEL BOURRET :**

6170

Sûrement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6175 C'est récent?

**M. MICHEL BOURRET :**

C'est très récent.

6180

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, si vous pouviez la mettre à notre disposition, la déposer la semaine prochaine.

6185 **M. JEAN MBARAGA :**

Oui, Madame la Présidente. On va faire un effort.

6190 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**

6195 Juste une précision, Madame. J'avais demandé s'il y avait des , c'est au pluriel. Il m'a répondu pour une (1). Bon. J'aimerais savoir s'il y en a d'autres? J'aimerais qu'on fasse des recherches.

6200 J'imagine qu'au ministère de l'Environnement, avant de prendre une décision qui a autant d'importance sur l'impact de l'avenir, on ne se base pas sur une (1) étude, sur plusieurs, j'imagine.

Je le fais, moi, pour des questions journalières. J'imagine que pour des décisions aussi importantes de la part... une décision aussi importante, on doit se baser sur plusieurs études.

6205 Puis, la réponse était: oui ou non?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Mbaraga, est-ce qu'il y en a d'autres?

6210

**M. JEAN MBARAGA :**

Il faudrait qu'on regarde, Madame la Présidente, parce que je ne peux pas affirmer qu'au ministère de l'Environnement, il y a d'autres études.

6215

Monsieur Bourret vient de vous dire qu'il y a une (1) étude à sa connaissance. Pour ce qui est des études qui ont été faites à l'extérieur, bien sûr qu'on les consulte ici.

6220 Mais, je ne peux pas vous citer, vous dire le nombre d'études qui a été faites sur l'évaporation des eaux des bassins de traitement des eaux usées.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Mbaraga. Merci monsieur.

6225

**M. RICHARD BERNAQUEZ :**



Merci.

6230 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Bernaquez. Madame Lacerte. Vous avez une (1) seule, c'était votre première question, là celle-là

6235 **Mme DIANE LACERTE :**

Oui.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6240

Merci.

**Mme DIANE LACERTE :**

6245 Merci. Madame la Présidente, Monsieur, j'aimerais savoir sur quoi précisément la Commission donnera la priorité, et je dis bien *la priorité* dans son étude et dans sa recommandation face à ce projet.

6250 Est-ce que cela va porter, prioritairement, sur la protection de la santé des citoyens concernés ou encore ça va être au niveau de l'apport financier d'un tel projet?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Il nous reste un élément...

6255

**Mme DIANE LACERTE :**

Est-ce que je peux... Je m'excuse...

6260 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

**Mme DIANE LACERTE :**

6265

... je vais juste poursuivre dans ma question. Vous savez, Madame la Présidente, nous sommes, et c'est peu dire, au désespoir. Et, le mot n'est pas...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6270

Nous l'avons senti, oui.

**Mme DIANE LACERTE :**

6275 Oui. Je l'espère! Et, j'espère aussi que vous comprenez parce qu'on a besoin d'être compris, O.k.

On a l'impression d'être des cobayes dans tout ça. Nous sommes, nous n'avons pas l'impression, nous sommes des victimes. Il y a des jeunes couples qui désirent fonder des familles.  
6280 Quelle décision vont-ils prendre suite à la vôtre?

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Vous savez...  
6285

**Mme DIANE LACERTE :**

Je termine, même pas trente (30) secondes, s'il vous plaît...

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6290 Oui, parce que j'allais vous dire qu'il y a une deuxième partie d'audiences où ces éléments vont être importants.

**Mme DIANE LACERTE :**

6295 Oui. S'il vous plaît, trente (30) secondes.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6300 Oui.

**Mme DIANE LACERTE :**

6305 Je termine là-dessus. Nous faisons appel, et je me fais en quelque sorte la porte-parole. Mais, j'ai pris le pouls de tous les gens qui ont assisté au cours des derniers jours à ces audiences publiques.

Nous faisons appel à votre indulgence, à votre compréhension et surtout à votre humanisme afin que vous considériez sérieusement tous les impacts qu'aurait un tel site, une telle montagne de déchets sur notre santé, sur la santé de nos enfants et sur notre environnement.  
6310

Alors, ma question est: J'aimerais savoir sur quoi la priorité va-t-elle être accordée? Est-ce sur la protection de la santé des citoyens ou encore est-ce une question budgétaire, une question d'apport financier?  
6315

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6320 Avant de prendre telle ou telle décision sur ce qui sera, je dirais, l'armature de notre rapport, il reste un élément important dans notre cheminement, et c'est la deuxième partie de l'audience publique.

6325 Alors, et la parole sera à vous à ce moment-là. Alors, nous allons prendre en considération tout ce que nous avons entendu de la part du promoteur, les explications, tous les aspects techniques qui nous ont été donnés.

Nous allons réécouter, regarder, relire ce que les personnes-ressources ont donné comme réponse. Et, nous allons vous entendre. C'est à partir de ce moment-là que nous allons structurer notre rapport.

6330 Parce que là nous aurons tous les éléments d'analyse. Alors, la parole, elle est maintenant à vous à la deuxième partie de l'audience publique.

Et, cette participation comme vous le voyez dans nos dépliants et tout cela est essentielle.

6335 **Mme DIANE LACERTE :**

Je comprends, Madame la Présidente, vous m'avez très, très bien expliqué les étapes. Mais, moi, je veux savoir ce sur quoi vous allez *prioriser* votre étude, votre analyse dans ce contexte. La priorité sera à quel niveau?

6340 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6345 Je vais vous relire une note. Mon collègue me ramène à cette notion que j'ai lue cet après-midi à un de vos concitoyens qui se demandait comment on parcourait, notre cheminement, notre parcours intellectuel, mental, pour arriver à qu'est-ce qui guide notre approche. Bien, je vous la lis:

6350 *L'analyse des projets s'appuie notamment sur une notion large de l'environnement qui englobe aussi bien les dimensions biophysiques et techniques que les dimensions sociales, économiques et culturelles propres au milieu d'insertion du projet.*

C'est, comme je le disais à votre concitoyen, une sorte de bible qui guide l'analyse que nous devons entreprendre.

6355 Alors, voilà pour le moment, je ne peux pas vous donner les détails. Il nous manque un gros morceau: votre opinion.

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

6360

Votre contribution.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6365

Votre contribution à l'époque de la deuxième partie.

**Mme DIANE LACERTE :**

6370

Malgré toute votre bonne volonté à me répondre, pour moi je n'ai pas eu une réponse précise quant à la priorité, malheureusement.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6375

La réponse de la Commission est dans le rapport qu'elle va rédiger. La Commission ne peut pas répondre. Sa réponse sera là après toutes ses analyses.

**Mme DIANE LACERTE :**

6380

C'est dommage de constater qu'en l'an deux mille trois (2003), on a l'impression souvent que c'est l'argent qui domine le monde et que l'aspect humain particulièrement la santé prend le bord pour ces gens-là..

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6385

Madame Lacerte...

**Mme DIANE LACERTE :**

6390

*BFI* a tout à aller chercher en termes de profits et nous, on a tout à perdre, tout.

(APPLAUDISSEMENTS)

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6395

Madame Lacerte... Je vous en prie, s'il vous plaît!

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

6400

S'il vous plaît!

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6405 S'il vous plaît! S'il vous plaît! Madame Lacerte, vous êtes en train d'écrire votre mémoire, là Alors, inscrivez ça dans les notes, les arguments que vous avez à apporter devant nous, là

Monsieur Haemmerli, vous vouliez ajouter quelque chose?

**MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

6410 Non.

**MADAME LA PRÉSIDENTE :**

6415 Voilà Alors, je veux remercier tout le monde. Je rappelle que la deuxième partie de l'audience publique aura lieu à compter du trois (3) mars à la Salle communautaire de Charlemagne, au 15 de la rue Saint-Paul, à Charlemagne.

6420 Je demande à ceux qui sont présents d'indiquer leur intention de déposer ou de présenter un mémoire et cela de le faire auprès de madame Ginette Giasson, à l'arrière de la salle, qui est la coordonnatrice de la Commission, le faire dès ce soir.

Et, sinon au plus tard deux (2) semaines avant le début de la deuxième partie de l'audience. Ça serait donc cette date ultime, le dix-sept (17) février.

6425 Votre mémoire devra être transmis à la Commission au moins quatre (4) jours avant le début de cette deuxième partie, donc le vingt-sept (27) février.

6430 Évidemment, vous comprenez, c'est pour permettre à la Commission de les lire avant de vous rencontrer.

Je tiens à remercier les représentants et les consultants qui ont accompagné le promoteur pendant toute cette semaine.

6435 Je tiens à remercier aussi les personnes ressources auxquelles la Commission avait fait appel, ceux qui sont là ceux qui liront peut-être nos remerciements dans les *verbatim* et les personnes- ressources qui étaient aussi dans la salle.

6440 Je veux remercier les sténotypistes qui nous ont accompagnés pendant toute la semaine: Madame Monique Champagne, il y avait aussi madame Ann Montpetit et madame Louise Anne Cegelski.

6445 À la logistique, nous voulons remercier aussi, monsieur Daniel Moisan; et au son, monsieur Jean Métivier. Et, bien sûr un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette première partie d'audiences pendant la semaine.

Et, vous me permettez personnellement de remercier mon collègue et tous les membres de l'équipe de leur très grand support, et je les remercie. Au revoir!

(APPLAUDISSEMENTS)

6450

**-- À 23 h 15, L'AUDIENCE EST AJOURNÉE AU 3 MARS 2003  
AU 15, RUE SAINT-PAUL À CHARLEMAGNE**

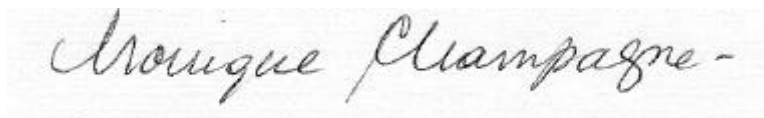
---

6455

Je soussignée, **MONIQUE CHAMPAGNE**, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'Office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes sténotypiques, le tout conformément à la Loi.

6460

Et j'ai signé,

A handwritten signature in cursive script that reads "Monique Champagne -". The signature is written in dark ink on a light-colored background.

6465

---

**MONIQUE CHAMPAGNE**

Sténotypiste officielle